



## L'ADQ ACCUSE LE PLC DE MÉNAGER BUSAC

Le dirigeant de l'entreprise est proche de Charest et des libéraux

Page A 5

www.ledavoir.com

# LE DEVOIR

VOL. XCVIII N° 279

LE VENDREDI 7 DÉCEMBRE 2007

88c + TAXES = 1\$

## UPA: victoire de la base sur l'establishment

Les producteurs agricoles choisissent Christian Lacasse comme président

CLAUDE TURCOTTE

En 2005, Laurent Pellerin avait été réélu président de l'Union des producteurs agricoles (UPA) avec une infime majorité de 11 voix sur son adversaire, Christian Lacasse, qui a été élu hier, lui aussi par une majorité de 11 voix. Des résultats aussi serrés à deux ans d'intervalle dénotent une profonde division en deux camps parmi les 43 000 membres de l'UPA, mais une division à propos de quoi, exactement? Pour l'heure, on ne peut qu'en déduire qu'il s'agit d'une victoire de la base sur l'establishment.

Le vainqueur ne veut cependant pas s'arrêter à une telle interprétation. «Nous allons nous serrer les coudes pour nos confrères en difficulté dans les secteurs de la forêt, du porc, des bovins, des céréales. Il faut l'appui des gouvernements pour des aides d'urgence pour traverser la crise. Après, on aura encore nos entreprises. Si rien n'est fait, il y aura des fermetures», a déclaré M. Lacasse après avoir présidé son premier conseil général (il est déjà en fonction).

Bien sûr, pour se faire élire, M. Lacasse a été favorisé par le courant de morosité qui pèse sur des secteurs importants du monde agricole. Il n'a pas vraiment le choix: sa priorité absolue comme nouveau président de l'UPA est de travailler à la hausse des revenus des agriculteurs. Toutefois, il prévient qu'il faudra aller par étapes et qu'il n'y aura pas de résultats dès demain matin.

Par ailleurs, après 14 ans passés à la présidence, il y a sans doute eu une certaine usure du pouvoir chez M. Pellerin. Plus tôt cette semaine, celui-ci avait lui-même qu'il lui était difficile de maintenir un contact personnel dans tous les groupes de l'organisation, qui n'a pas cessé de prendre de l'expansion et qui compte maintenant 41 fédérations régionales et spécialisées.

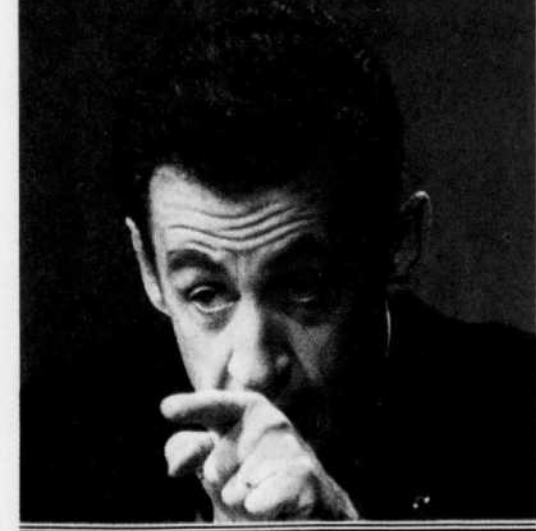
**Un nouveau style de leadership**  
En quoi la présidence de M. Lacasse sera-t-elle différente de celle de M. Pellerin? «C'est surtout dans le style de leadership. Il faut demeurer plus en contact avec la base. M. Pellerin a surtout eu, avec les années, un leadership centralisé autour de la direction générale», expliquait M. Lacasse quelques jours avant son élection. Il dit favoriser un leadership plus collectif de façon à mobiliser plus de monde et à dynamiser les syndicats de la base, dont les membres se sentent souvent bien loin du centre de décision, à Longueuil.

L'UPA est une organisation qui compte 1100 employés, dont près de la moitié dans les bureaux de Longueuil, la plupart œuvrant dans les services offerts aux membres, plus particulièrement ceux de la mise en marché collective et des plans conjoints, ce qui représente des ventes de 4,6 milliards de dollars

VOIR PAGE A 10: UPA

## AFFAIRE BETANCOURT Sarkozy s'adresse au chef des FARC

Page B 9



INDEX

Annonces	B 6	Monde	B 9
Avis publics	B 4	Mots croisés	B 7
Cinéma	B 3	Nature	B 8
Décès	B 6	Resto	B 7
Éditorial	A 8	Sudoku	B 4
Idées	A 9	Télévision	B 2
Météo	B 8	Week-end	B 1



## Le Canada accusé de vouloir saboter Bali

Plusieurs pays reprochent à Ottawa, Washington et Tokyo de mettre l'économie au centre des négociations

ALEC CASTONGUAY

Ottawa — L'alliance officieuse qui semble se tisser à Bali entre le Canada, les États-Unis et le Japon a créé des remous hier à Ottawa, où les partis d'opposition ont accusé le gouvernement Harper de vouloir «affaiblir» la lutte contre les changements climatiques, ce qui pourrait mener à l'échec des négociations en cours sur la phase 2 du protocole de Kyoto.

À la conférence sur les changements climatiques qui se déroule actuellement en Indonésie, le Canada, les États-Unis et le Japon sont de plus en plus perçus comme le trio des «mauvais garçons», comme le soulignait hier le quotidien anglophone

*Times of India*, le grand journal de l'Inde. Les trois pays ont en effet adopté des positions de négociations très semblables qui placent le développement économique sur le même pied d'égalité que l'environnement. Le Canada et le Japon ont signé la première phase de Kyoto, qui se termine en 2012, mais pas les États-Unis, seul pays industrialisé à ne pas l'avoir fait. À Bali, les pays négocient la phase 2 de Kyoto, qui s'échelonnera de 2013 à 2020.

Le Japon a été le premier à annoncer qu'il était «essentiel» de ne pas affecter la croissance économique des pays. Dans un geste qui avait toutes les allures d'un ballet diplomatique

VOIR PAGE A 10: BALI

Autres informations en page A 3

## Les conservateurs attaquent la crédibilité de Schreiber

Affaire Airbus: les commissions de Mulroney auraient transité par la compagnie GCI

HÉLÈNE BUZZETTI

Ottawa — L'homme d'affaires Karlheinz Schreiber a animé la thèse hier selon laquelle Brian Mulroney aurait été secrètement récompensé pour l'achat d'appareils Airbus par Air Canada en 1988, mais la crédibilité du témoin a été sérieusement ébranlée par l'interrogatoire serré des députés conservateurs.

C'était la troisième et avant-dernière fois que M. Schreiber comparait devant les députés fédéraux à Ottawa hier matin et, visiblement, les députés conservateurs s'étaient préparés. Leur interrogatoire structuré a permis de semer le doute quant à la crédibilité véritable de l'entremetteur germano-canadien. Dean Del Mastro, par exemple, a réussi à faire dire à M. Schreiber qu'il aurait été prêt à signer n'importe quoi en 2006 pour éviter d'être expulsé du pays.

«Dans ma situation ce jour-là [à l'été 2006], si M. Mulroney m'avait demandé de signer une autre lettre pour lui permettre de convaincre [le premier ministre Stephen] Harper de régler mon problème, j'aurais signé cette lettre», a déclaré M. Schreiber devant le comité parlementaire sur l'éthique.

À l'été 2006, M. Schreiber a en effet signé une lettre, ébauchée par un ami et ex-ministre de M. Mulroney, Elmer MacKay, louangeant l'ex-premier ministre en échange d'une promesse que ce dernier aborderait son cas avec M. Harper. Il a avoué qu'il ne croyait pas ce qu'il avait signé. Comme les allégations portant sur M. Mulroney et de possibles pots-de-vin dans l'affaire Airbus sont évoquées dans une autre lettre signée par M. Schreiber, les conservateurs se demandent quelle valeur il faut accorder aux écrits de l'homme d'affaires.

«Je crois que les Canadiens commencent à douter de la crédibilité de M. Schreiber», a résumé le député Russ Hiebert alors qu'il s'adressait aux journalistes. «Selon ce qu'on comprend, a-t-il poursuivi, cela n'a rien à voir du tout avec Airbus.» Selon lui, les partis de l'opposition «sont en train de transformer cela en chasse aux sorcières, et si on leur accorde ce qu'ils demandent, nous serons encore ici à Noël l'an prochain».

La liste des témoins que l'opposition souhaite entendre s'allonge effectivement et comporte maintenant



Brian Mulroney

AGENCE FRANCE-PRESSE

VOIR PAGE A 10: SCHREIBER

## Manifeste pour le tabac

Une nouvelle provocation du chorégraphe Jan Fabre

FRÉDÉRIQUE DOYON

Il y a 20 ans, Jan Fabre, chorégraphe et plasticien flamand réputé provocateur, aurait paru complaisant avec sa pièce intitulée *I Am A Mistake*. Rien de subversif, en effet, dans cette ode à la cigarette et au geste de fumer à cette époque où la société et la filmographie les encensaient encore. Mais voilà, le maître de la controverse a attendu 2007, alors que la lutte antitabac bat son plein à l'échelle planétaire, pour mettre en scène son texte, écrit en 1988.

«Ce qui m'intéresse aussi, c'est bien sûr l'aspect esthétique et sensuel qu'il y a dans l'acte de fumer»

C'est la semaine dernière à Athènes qu'a été lancée en première mondiale la dernière création du Flamand, *I Am A Mistake*, plaidoyer pour la liberté de fumer dans une société qui «impose la bonne santé».

«Quand j'ai écrit ce texte, en 1988, c'était à la fois un hommage à Luis Buñuel et à Antonin Artaud et un travail sur le plaisir de fumer. C'est une sorte de manifeste émanant d'un artiste, lui-même gros fumeur, qui

«Je condamne cette société du contrôle, qui vise une sorte de dictature du bonheur, où tout le monde doit faire de la gym, être en bonne santé, avoir l'air jeune, beau et productif!»

Jan Fabre



Hilde van Mieghem dans *I Am A Mistake* de Jan Fabre.

AGENCE FRANCE-PRESSE

VOIR PAGE A 10: MANIFESTE

## LES ACTUALITÉS

# VPH: un comité-conseil appuie la vaccination des filles de dix ans

*Le vaccin est efficace contre le cancer du col de l'utérus*

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

La campagne de vaccination des jeunes Québécoises contre le virus du papillome humain (VPH) est bel et bien souhaitable, affirme le Comité sur l'immunisation du Québec (CIQ). Mais le rapport qu'il vient de présenter au gouvernement ne rassure pas ceux qui demandent un moratoire en ce qui concerne la vaccination.

Dans un document publié en douce cette semaine, le CIQ confirme ce qu'il avait laissé entendre au ministre Philippe Couillard à l'automne: ce programme doit être mis en place, même si on ne connaît pas précisément la durée d'efficacité du vaccin Gardasil, tout de même jugé «*remarquablement efficace*». Québec a déjà annoncé l'implantation du programme de vaccination pour lutter contre le cancer du col de l'utérus.

Chargé par le gouvernement d'établir les paramètres de la campagne de vaccination, le CIQ écrit que le programme doit s'adresser

à toutes les jeunes filles de quatrième année (neuf et dix ans). Celles-ci recevront à compter de l'automne 2008 deux doses de Gardasil, qui seront suivies d'une troisième dose à l'âge de 15 ans.

Pour les jeunes étudiantes qui sont actuellement entre la cinquième année et la troisième secondaire, le CIQ recommande l'implantation d'un programme de rattrapage graduel qui durera au moins cinq ans. Ensuite, en théorie, tout le monde aura été vacciné et la campagne ne se fera qu'en quatrième année.

Le comité suggère aussi que Québec offre le vaccin à toutes les femmes de 26 ans et moins. Si c'est impossible financièrement, il faudrait au moins que des mesures soit mises en place pour faciliter l'accessibilité au vaccin.

Il existe environ 40 types de VPH qui affectent les humains, dont une quinzaine sont susceptibles de provoquer le cancer (surtout à l'utérus, à la vulve, au vagin et à l'anus). Les types 16 et 18 sont responsables d'environ

70 % des cancers du col de l'utérus, presque invariablement causés par un VPH. Le vaccin Gardasil, que le gouvernement offrira dès l'an prochain, se révèle efficace à pratiquement 100 % pour contrer les types 16 et 18. Il est aussi efficace à 38 % contre 10 autres types de VPH.

Pour obtenir une pleine efficacité, on doit toutefois administrer le vaccin avant que les filles ne deviennent actives sexuellement. Le CIQ mentionne que procéder dès la quatrième année permettra d'atteindre des niveaux de couverture très élevés, cela à un coût d'administration modeste.

Toutefois, comme le vaccin ne prévient pas toutes les formes de cancer du col de l'utérus (environ 85 % au total), le CIQ recommande au gouvernement d'adopter un plan pour promouvoir et stimuler les tests de dépistage (test de Pap), qui demeurent essentiels.

#### Moratoire

Si les conclusions du CIQ sont largement favorables au vaccin,

les quelques inconnues que contient le rapport dérangent toujours les opposants à la campagne de vaccination.

Ainsi, selon la Fédération du Québec pour le planning des naissances, le Réseau québécois d'action pour la santé des femmes, le Réseau canadien pour la santé des femmes et l'Action pour la protection de la santé des femmes, un moratoire doit absolument être imposé en ce qui concerne la campagne de vaccination.

Les quatre groupes estiment que trop de doutes subsistent quant à la durée de protection conférée par le vaccin et qu'on manque d'études pour garantir que la vaccination systématique est vraiment la solution. «*Nous devons convaincre que l'objectif de protéger la santé des femmes serait davantage servi par l'amélioration de l'accès et du suivi au test de Pap ainsi que par des efforts accrus en matière de prévention et d'éducation du public*», écrivent-ils.

Le Devoir

## EN BREF

## Le prix Droits et libertés 2007 est décerné à Laurent McCutcheon

La Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ) a remis son prix Droits et libertés 2007 au président de Gai Ecoute et de la Fondation Émergence, Laurent McCutcheon. Ses réalisations et son engagement exemplaires en matière de défense des droits au Québec ont été célébrés lors d'une cérémonie hier soir à Montréal. Le jury a alors indiqué que «*les luttes acharnées de M. McCutcheon contre l'intolérance, la discrimination, le harcèlement et la violence ont grandement contribué à améliorer le tissu social au Québec*». Le lauréat préside Gai Ecoute depuis 1982. Il a notamment créé la Coalition québécoise pour la reconnaissance des conjoints de même sexe en 1998, qui a fortement incité le gouvernement à adopter la loi reconnaissant les unions de fait entre conjoints de même sexe. M. McCutcheon milite aussi activement pour la reconnaissance du problème du suicide chez les homosexuels et

de la situation des personnes âgées issues des minorités sexuelles. Le prix Droits et libertés est remis depuis 1988. — *Le Devoir*

## Collision entre un autobus scolaire et un camion: un mort

Marieville — Un accident impliquant un autobus scolaire et un camion-remorque a fait un mort et plusieurs blessés, peu avant 16h30 hier, sur la route 112, à Marieville, en Montérégie. La Sûreté du Québec (SQ) a confirmé qu'il y a eu un décès mais a dit ignorer l'identité de la victime. La porte-parole de la SQ, Joyce Kemp, a indiqué en début de soirée hier que le conducteur de l'autobus a été grièvement blessé. Les six enfants, qui seraient âgés de dix à douze ans et qui se trouvaient à bord de l'autobus, ont été légèrement blessés. Le conducteur du tracteur routier a aussi été blessé, mais on ne craint pas pour sa vie. La route 112 a été fermée à la circulation près du chemin du Vide. — *La Presse canadienne*

N'attendez pas Noël  
7 et 8 décembre seulement

Économisez

10%

avec tout achat de

100 \$  
et plus



PRENEZ GOÛT  
À NOS CONSEILS

La modération est bien meilleur goût. SAQ 18+

Titulaires de permis, agences de la SAQ, Comptoirs Vin en vrac et SAQ Dépôt exclus. Promotion également offerte dans SAQ.COM. Cette promotion est en vigueur les 7 et 8 décembre 2007 seulement et s'applique uniquement aux produits offerts en succursale, à l'exception des cartes-cadeaux SAQ, des bons-cadeaux « Les Connaisseurs » et des cartes de dégustation. Les produits commandés par l'entremise du service des commandes privées sont exclus de cette promotion. 18 ans et plus. Achats non cumulatifs. Aucune mise de côté n'est acceptée.

## ACTUALITÉS



Christian Rioux

## Vivre ensemble

Quand quelqu'un frappe à votre porte, vous regardez discrètement par la fenêtre, entre les rideaux, pour voir qui est là. Il y a même des œillets faits exprès pour ça. Puis, vous ouvrez à qui vous voulez. Si vous voyez un homme cagoulé portant un étui à violon sous le bras, vous n'ouvrez pas. Vous appelez peut-être même la police.

Mais les mots, eux, font ce qu'ils veulent. Il y a des mots comme ça qui apparaissent un beau matin sans frapper et qui se glissent dans nos vies sans qu'on s'en aperçoive. C'est insidieux, la langue. Et voilà que vous les avez là, tout crus dans la bouche, avec un arrière-goût dans la gorge. Au début, vous les prononcez en serrant les dents et en vous disant aussitôt: «Tiens, c'est moi qui ai dit ça?»

Prenez cette mystérieuse chose qu'on nomme désormais le vivre-ensemble. Vous avez bien dû lire ça quelque part. La première fois, j'ai sursauté. J'ai cru à une expression échappée d'un cours de préparation au mariage. Cela doit bien faire un an que j'entends et lis ces mots étranges un peu partout. Il n'y a pas si longtemps, cet ovni linguistique ne se retrouvait que dans le jargon esotérique des nouveaux programmes scolaires, qui n'en sont pas à un néologisme près. Puis, il est apparu dans les pages d'opinion des grands journaux. Mais depuis la commission Bouchard-Taylor, c'est le délire. On le retrouve pas moins d'une dizaine de fois dans les premières pages du document de consultation des commissaires, qui parlent pourtant habituellement un excellent français. Ainsi y aurait-il une gestion, des codes, une règle et même un apprentissage du vivre-ensemble. Comprenne qui voudra.

Je croyais que seul le Québec était atteint. Mais je me trompais. Autre jour, en feuilletant *Libération*, je suis tombé sur l'opinion d'un savant professeur de la Sorbonne qui se targuait du vivre-ensemble comme de la mayonnaise dans un sandwich aux tomates. Eh oui, voilà donc la France contaminée, sans parler de la Suisse et de la Belgique.

Pourquoi tant d'émoi autour de deux mots unis par un trait d'union? D'abord parce que ce vivre-ensemble, ce n'est pas du français mais de l'allemand, aurait dit mon vieux maître. Les Allemands, qui ne sont pas tous philologistes, ont néanmoins tous un gros faible pour les mots composés, contrairement aux Français.

Ensuite parce que ce fameux vivre-ensemble ne se caractérise pas tant par ce qu'il veut dire que par ce qu'il semble refuser de nommer. Il y a des mots comme ça qui ont été inventés non pas pour dire les choses mais pour ne pas les dire. La peur des mots est chose courante à notre époque. Pour la calmer, il existe des mots-valises qui évitent de prononcer ceux-là mêmes qui ont un sens.

On connaît tous ces néologismes qui surgissent des esprits créatifs de nos bureaucrates et qui ont malheureusement fini par remplir nos journaux, en Europe comme au Québec. Je veux parler des non-voyants, des aînés, des mal-entendants, des bénéficiaires, des aidants naturels et autres personnes de même sexe. On connaît tous ces expressions à saveur de tofu qui servent à occuper de l'espace quand on n'a rien à dire. Les aveugles, les vieux, les sourds, les malades, les familles et les homosexuels sont des réalités trop affligeantes pour nos frères petites âmes, pensent probablement les nouveaux prêtres de la langue.

Or l'immense «avantage» du vivre-ensemble, pour ainsi dire, c'est peut-être qu'il évite de parler de ce qui permet justement de vivre ensemble. Aurait-on peur de choquer en affirmant que les Québécois, les Irlandais ou les Français se sont toujours définis par leur langue et leur culture communes et non par un hypothétique vivre-ensemble? Et que devenir québécois, irlandais ou français, c'était adopter, certes progressivement, cette langue et cette culture et non ce vivre-ensemble?

Les mots ne sont pas neutres. Avec le vivre-ensemble, il s'agit implicitement de substituer à l'épaisseur de l'identité une sorte de règlement de copropriété. Personne ne le dit, mais sous des apparences d'ouverture, ce vivre-ensemble n'est peut-être au fond qu'un vivre-côte-à-côte. Au pacte de la langue et de la culture communes, faudrait-il préférer un simple contrat commercial par lequel les citoyens promettent de ne pas se taper dessus? Au fond, le «vivre ensemble» n'est peut-être pour la société dite multiculturelle que ce que le néolibéralisme est au marché: une façon de se côtoyer sans jamais se toucher.

Comme la plupart des inventions du nouveau dictionnaire bureaucratique, le vivre-ensemble respire évidemment le moralisme. Avec l'identité, on partageait une langue et une culture, mais on n'était pas obligé de s'aimer. On pouvait même s'affronter. Les partisans d'une nation fondée sur l'identité et la langue faisaient le pari qu'en ayant des mythes communs, les citoyens finiraient par faire preuve de générosité entre eux. On ne sait pas trop ce que les partisans du vivre-ensemble proposent de faire ensemble, mais ils ont érigé la tolérance en absolu et ordonnent à chacun d'aimer son voisin.

«Les mots sont l'ADN de la pensée», écrivait Jean Paré dans *Le Code des tics* (Boréal). «Ceux que l'on injecte agissent au niveau des synapses du client, du lecteur, de l'électeur, comme des virus pour l'induire à penser de lui-même ce que l'on souhaite qu'il pense.» Il ne croyait pas si bien dire.

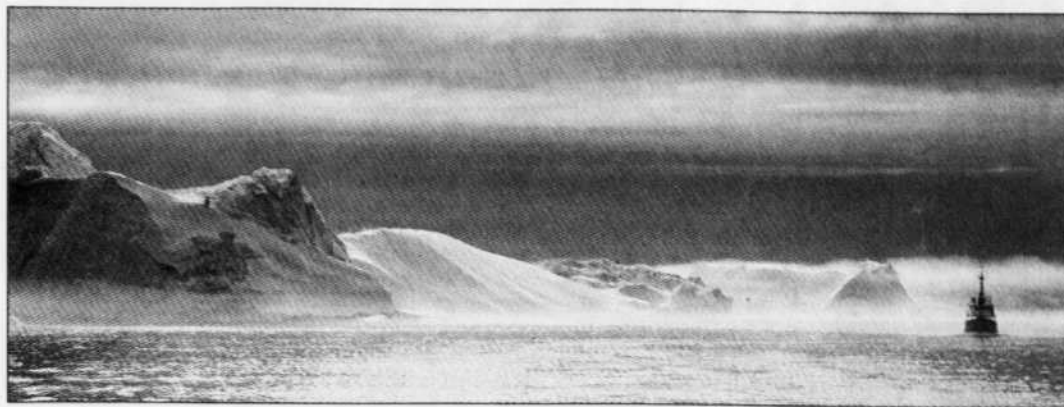
crioux@ledevoir.com

EN BREF

## Renald Dutil quitte la FMOQ

Le président de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ), Renald Dutil, quittera officiellement ses fonctions le 15 décembre après 12 années passées à la tête de cette organisation. Élu une première fois en 1995, il a été réélu chaque année depuis avant d'annoncer cet automne qu'il ne solliciterait pas de nouveau mandat. L'assemblée générale annuelle de la FMOQ, la semaine prochaine, permettra d'élire le prochain président. Parmi ses réalisations les plus marquantes, la FMOQ cible la conclusion de nombreuses ententes avec le gouvernement pour favoriser une «médecine axée sur la continuité des soins et sur la prise en charge et le suivi des clientèles dites vulnérables». Récemment, le Dr Dutil a aussi mené le dossier de la correction des écarts de rémunération entre les omnipraticiens québécois et ceux du reste du Canada. — *Le Devoir*

## LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



MICHAEL KAPPELLER AGENCE FRANCE-PRESSE

## Charest demande à Harper de faire preuve de leadership

JOCELYNE RICHER

Québec — La lutte contre les changements climatiques se double ces temps-ci d'une lutte d'image entre Québec et Ottawa.

Québec presse Ottawa de changer de cap et de prendre enfin le leadership de la lutte contre les changements climatiques.

À la veille du départ de la délégation québécoise vers Bali, en Indonésie, où se poursuit la conférence des Nations unies sur la lutte contre les gaz à effet de serre (GES), le premier ministre Jean Charest a dit hier espérer que la position du gouvernement de Stephen Harper «évolue» rapidement et se rapproche de celle défendue par Québec.

Québec demande donc à Ottawa «d'assumer un rôle de leadership sur cette question-là, étant donné l'impact que cela a sur tous les citoyens du Canada», a dit M. Charest, en point de presse, en compagnie de la ministre du Développement durable, Line Beauchamp, qui représentera le Québec à Bali, au sein de la délégation canadienne.

## Ottawa réagit

Même si, dans ses déclarations, le premier ministre Charest n'a jamais vraiment heurté de front son homologue fédéral, sa sortie n'a pas du tout été appréciée à Ottawa, car la Presse canadienne a reçu un appel du cabinet du premier ministre Harper, puis un autre de celui du ministre de l'Environnement, John Baird, sitôt après la diffusion d'une première dépêche sur le sujet. Car, si Québec peut se vanter d'espérer atteindre les objectifs de Kyoto, c'est grâce aux 350 millions de dollars versés par Ottawa en février dernier, quand le gouvernement Harper a décidé de redistribuer aux provinces les surplus engrangés dans ses coffres pour la lutte contre les GES, a répliqué en substance le porte-parole de M. Harper.

Québec fait bonne figure «grâce au gouvernement fédéral! C'est nous qui avons donné 350 millions de dollars. Je n'ai pas vu beaucoup d'action avant ça!», a renchéri le ministre Baird lors d'un entretien téléphonique, avant de prendre l'avion en direction de Bali.

De son côté, le premier ministre Charest n'a pas cherché à nier l'évidence. «Il ne faut pas chercher à diminuer les différences entre nous puis le gouverne-

ment fédéral. Il faut dire les choses comme elles sont», a-t-il reconnu.

Toujours intarissable quand il est question de protection environnementale vue sous l'angle international, il a dit qu'il ne voulait pas voir le Canada se faire damer le pion par les États-Unis.

Du même souffle, il a rappelé qu'une élection présidentielle allait avoir lieu avant la fin de l'année aux États-Unis et que cela annonçait certainement «un changement de cap» radical, selon lui, sur la question du réchauffement de la planète.

Au Canada, «on devrait mener le débat», a-t-il tranché, jugeant que la seule question que tous les gouvernements au monde doivent se poser est la suivante: «C'est quoi, le prix de l'inaction? Quel prix devons-nous payer si nous n'assumons pas notre leadership?»

Le Canada devrait s'inspirer du Québec et le citer en exemple, comme un État ayant démontré qu'il était possible de respecter le protocole de Kyoto sur la réduction des gaz à effet de serre, a dit en substance le premier ministre.

La rencontre de Bali vise à fixer les conditions de négociations de la phase 2 du protocole de Kyoto, soit après 2012.

Le Canada est d'accord pour que les pays s'imposent à l'avenir des normes de réduction contraignantes d'émissions de GES, mais à la condition que tous les grands pays émetteurs — dont les États-Unis, l'Inde et la Chine — adhèrent à cette règle, une position que d'aucuns jugent irréaliste.

De plus, contrairement à Québec, Ottawa ne s'engage pas à respecter les objectifs de réduction fixés dans le protocole de Kyoto — soit une réduction de 6 % des émissions d'ici 2012, par rapport au niveau de 1990. Le plan du gouvernement fédéral repousse l'atteinte de Kyoto après 2020.

Par ailleurs, Québec a lancé hier un programme visant à inciter les municipalités à réglementer la marche au ralenti des moteurs de véhicules. Les conducteurs qui laisseront tourner leur moteur plus de trois minutes risqueront une contravention.

Le gouvernement investit aussi 38 millions pour valoriser les biogaz générés par certains lieux d'enfouissement.

La Presse canadienne

## Les écolos donnent une bonne note à Charest

Des organismes environnementaux du Québec estiment que la mise en place de nouveaux programmes et l'ajout de 350 millions de dollars pour améliorer le Plan de lutte contre les changements climatiques du Québec, instauré en 2006, est un pas dans la bonne direction.

Mais Greenpeace conseille au gouvernement Charest de ne pas attendre à la dernière minute pour agir. L'organisme estime que la réduction de 6 % des gaz à effet de serre (GES), telle que projetée, doit être atteinte avant 2012 pour officiellement respecter les objectifs de Kyoto.

Un peu plus tôt hier, à Québec, le premier ministre

Jean Charest et la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Line Beauchamp, ont annoncé des mesures pour améliorer le plan vert du Québec afin de le rendre 40 % plus efficace par rapport à ce qui avait été annoncé en 2006.

Ces nouvelles mesures ont été annoncées à la veille du départ de la délégation québécoise vers Bali, en Indonésie, où se poursuit la conférence des Nations unies sur la lutte contre les gaz à effet de serre après 2012. Des représentants de Greenpeace et d'Équiterre seront également du voyage.

La Presse canadienne

## Des écologistes veulent faire de Montréal le pivot de la bataille

JOCELYNE RICHER

Québec — Montréal pourrait bien devenir la plaque tournante internationale de la lutte contre les changements climatiques, selon ce qu'a appris la Presse canadienne hier.

Un nouvel organisme d'envergure internationale, et voué spécifiquement à la lutte contre les gaz à effet de serre (GES), pourrait bientôt avoir pignon sur rue à Montréal si les promoteurs du projet gagnent leur pari.

Avec à leur tête Équiterre et l'appui de Montréal international, des groupes écologiques québécois mènent présentement leur cabale pour que Montréal accueille cet organisme, dont le mandat serait à la fois de coordonner et d'accélérer la lutte internationale contre les changements climatiques.

Les groupes écologiques présents jusqu'à la semaine prochaine à Bali, en Indonésie, pour la conférence des Nations unies sur les changements climatiques, en profitent pour promouvoir ce projet, qui est encore embryonnaire.

## Une coalition sans frontière

Le but consiste à créer une vaste coalition de groupes et d'organismes prônant la réduction des gaz à effet de serre.

«Ce qu'on souhaite, c'est structurer encore plus les efforts de mobilisation à l'échelle internationale, mieux structurer nos actions», a expliqué dans un entretien téléphonique, depuis Bali, un porte-parole d'Équiterre, Jean-François Note.

Équiterre, qui souhaite voir le dossier aboutir rapidement, a obtenu récemment une subvention de Montréal international pour pousser le dossier.

Montréal international vise le rayonnement de la métropole dans le monde en cherchant à attirer chez nous des organismes internationaux. Déjà, neuf organisations internationales vouées à la défense de l'environnement ont abouti à Montréal.

Le projet pilote par Équiterre viendrait «conforter cette masse critique», a indiqué hier le porte-parole de Montréal international, Louis Arsenault, confirmant l'intérêt de la métropole pour ce type d'initiatives, sans vouloir commenter le projet comme tel.

Compte tenu du fait que l'importance de l'enjeu «ne fait plus de doute» partout sur la planète, «toute initiative sérieuse, valable» sera appréciée, a-t-il ajouté.

De son côté, Équiterre se montre optimiste et enthousiaste. «On a un certain leadership dans la création d'une organisation, d'une mobilisation, d'une sensibilisation, sur les changements climatiques», a commenté M. Nolet, en souhaitant voir Montréal projeter une image verte aux quatre coins de la planète.

«Montréal peut être une plaque tournante au chapitre environnemental. [...] Le Québec est un peu la Californie du Nord», selon lui.

Un des mandats du futur organisme — qui n'a toujours pas de nom — serait par exemple de trouver du financement pour mener à bien des campagnes de sensibilisation entreprises dans différents pays, explique M. Nolet.

La Presse canadienne

*Coudre*

**Jeanne d'Arc ALLAIRE  
Jeanne d'Arc MERCIER**

**COUDRE  
AUJOURD'HUI  
ET DEMAIN**

Les techniques sont présentées de façon très détaillée et sont accompagnées de plusieurs illustrations.

LIDEC Inc.  
514-843-5991

En vente dans toutes les librairies  
Le prix est indiqué sous réserve de modifications.

*Créations exclusives  
en 14k, 18k et  
platine*

**EVEREST**  
CHERBAKA

*Joailliers Depuis 1950*

DISTRIBUTEUR AUTORISÉ DES MONTRES

ROLEX • BREITLING • TAG HEUER • GUCCI  
RAYMOND WEIL • MOVADO • MONT BLANC  
TECHNOMARINE • SWISS ARMY • CITIZEN  
ESQUIRE • FORTIS • LANCASTER

8910, BOUL. LAJEUNESSE, MONTRÉAL, QUÉBEC  
TÉLÉPHONE (514) 388-5358

## LES ACTUALITÉS

# Les locaux de prière n'ont pas leur place à l'école, tranche Courchesne

## La ministre proposera un guide des accommodements raisonnables

CLAIRANDRÉE CAUCHY

Les demandes d'aménagement de locaux de prière dans les écoles ne sont pas compatibles avec la mission laïque de l'école publique québécoise. C'est un des constats qui ressortent des travaux du Comité consultatif sur l'intégration et l'accommodement raisonnable en milieu scolaire, qui rendait public son rapport hier.

«Les écoles publiques primaires et secondaires au Québec sont laïques. Avoir un lieu de prière contrevient à la mission de l'école, qui est d'offrir des services éducatifs dans un contexte laïque», a fait valoir la ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, qui a annoncé hier que son ministère se dotera bientôt d'une équipe pour guider les écoles dans l'analyse des demandes d'accommodement raisonnable.

La ministre offre ainsi une réponse à la Commission scolaire de Montréal (CSDM), qui avouait la semaine dernière devant la commission Bouchard-Taylor ne pas trop savoir comment réagir aux demandes de parents et d'élèves qui réclament des lieux de prière.

Si la frontière est claire dans ce cas précis, la ministre ainsi que le président du groupe de travail, Bergman Fleury, se gardent bien de dresser une liste exhaustive des accommodements, raisonnables ou non, en milieu scolaire. On préconise plutôt l'élaboration d'un guide de référence sur lequel les écoles et les commissions scolaires pourraient s'appuyer pour évaluer les demandes.

«La nature même des accommodements raisonnables fait en sorte qu'il n'y a pas d'absolu possible. Même lorsqu'il y a un jugement, comme dans le cas du kirpan,

cela vaut uniquement pour la situation particulière qui est jugée», a illustré le président du comité, Bergman Fleury. Par exemple, le port du kirpan dans une école régulière, où les élèves manient sans problème des compas ou des couteaux en arts plastiques, ne signifie pas la même chose que dans une école fréquentée par des élèves aux prises avec des troubles de comportement, a offert l'expert en guise d'illustration.

### Un guide de référence

D'ici février prochain, une équipe sera formée au ministère de l'Éducation pour accompagner les écoles dans les méandres juridiques et éthiques des accommodements raisonnables. On instaurera également des séances de formation pour les intervenants du milieu scolaire. La ministre entend également demander aux facultés de sciences de l'éducation de sensibiliser les futurs enseignants à la diversité culturelle.

Un guide de référence dans lequel seront établis les divers critères à prendre en compte sera également élaboré au ministère. Déjà, le rapport Fleury détermine certains éléments à retenir. L'accommodement doit par exemple respecter le régime pédagogique et le programme de formation, ne doit pas contrevioler aux chartes des droits, à la Loi sur l'instruction publique ou à la Charte de la langue française, ne doit pas occasionner des coûts excessifs, etc.

Pour appuyer sa réflexion, le comité Fleury a mené une vaste enquête sur les demandes d'accommodement dans le réseau scolaire. Il en ressort qu'environ le quart des directions d'école ont reçu des demandes d'exemption ou d'adaptation. De ce nombre, la moitié

a été acceptée et le quart refusé alors que l'autre quart a fait l'objet de solutions de rechange.

Fait à noter, la plupart des demandes proviennent de chrétiens (catholiques, orthodoxes ou protestants) ou de témoins de Jéhovah, deux courants religieux qui ne sont pas associés à la diversité culturelle. Les demandes d'autorisation d'absence (37 %) et les dérogations à certains aspects du programmes d'études (20,5 %) ont été mentionnées plus fréquemment par les directions d'école.

### Réactions

Le rapport et les mesures annoncées par la ministre Courchesne ont reçu un accueil très favorable dans le milieu de l'éducation. «Mis à part pour les locaux de prière, cela nous conforte dans les pratiques que nous avions déjà», a indiqué la présidente de la CSDM, Diane De Courcy, qui se réjouit de voir qu'on insiste sur la francisation des parents afin de faciliter leur intégration dans la société québécoise. Le président de la Fédération des commissions scolaires, André Caron, se réjouit à l'idée que des outils supplémentaires soient mis à la disposition des écoles.

La Centrale des syndicats du Québec (CSQ) a également salué la rapidité d'action de la ministre. «Nous espérons que ce rapport contribuera à lever toutes les ambiguïtés quant au caractère laïque de l'école québécoise et nous souhaitons que le gouvernement s'appuie sur ce rapport pour refuser tout retour possible de la religion à l'école», a ajouté le président de la CSQ, Réjean Parent.

Le Devoir

EN BREF

### Taser: demande de moratoire

Une coalition d'élus et de groupes communautaires réclame du ministre québécois de la Sécurité publique, Jacques Dupuis, l'imposition d'un moratoire immédiat sur l'utilisation des pistolets à décharge électrique par les policiers québécois. Le conseiller municipal du district de Snowdon, Marvin Rotrand, ainsi que Thomas Mulcair, député d'Outremont et membre du Nouveau Parti démocratique (NPD), et Dida Berku, conseillère municipale à Côte-Saint-Luc, présenteront ce matin aux médias leur point de vue sur le Taser. Au cours des derniers mois, trois personnes sont mortes au pays après avoir été maîtrisées par des policiers à l'aide de cette arme. En novembre, à l'occasion d'une séance du conseil municipal, M. Rotrand avait demandé au responsable de la sécurité publique au comité exécutif de la Ville de Montréal, Claude Dauphin, de suspendre l'utilisation du Taser par les policiers montréalais. M. Dauphin avait rejeté cette requête, préférant attendre le dépôt d'un rapport sur le Taser par un comité d'experts mandaté par Québec. Ce rapport est attendu le 17 décembre. — *Le Devoir*

### Accès à la propriété

La Ville de Montréal a décidé de prolonger de deux ans son programme d'accès à la propriété adopté en 2003 et d'augmenter les subventions qui s'y rattachent. Les subventions versées aux ménages avec enfants qui font l'achat d'une première propriété passeront de 7500 \$ à 10 000 \$ alors que le prix maximum d'achat sera haussé à 235 000 \$ au lieu de 200 000 \$. Le montant des subventions destinées aux ménages sans enfants sera maintenu à 6500 \$ mais le prix maximal d'achat passera de 165 000 \$ à 180 000 \$. Le responsable de l'habitation au comité exécutif, Cosmo Maciocia, estime à 800 par année le nombre de subventions qui pourront être accordées dans le cadre de ce programme qui vise à inciter les familles à demeurer à Montréal. Depuis l'entrée en vigueur de ce programme, 2800 ménages ont pu profiter de l'aide de la Ville. — *Le Devoir*

## Pénurie d'isotopes en médecine nucléaire

Ottawa — Pour chaque mois d'arrêt de production au réacteur nucléaire de Chalk River, en Ontario, environ 50 000 Canadiens subiront un retard dans la réalisation d'examen diagnostiques.

La Société canadienne de médecine nucléaire a fait part de sa consternation hier devant la pénurie de radio-isotopes provoquée par la mise hors service de la centrale de Chalk River.

L'organisme souligne que des patients avec des fractures, des cancers, des maladies cardiaques et à risque d'avoir des caillots sanguins n'ont plus accès dans des délais acceptables à des examens diagnostiques essentiels.

Cet organisme précise qu'actuellement, seuls les examens diagnostiques sont touchés par cette situation, ajoutant toutefois que les interventions thérapeutiques nécessitant l'utilisation de substances radioactives le seront également si cette situation persiste.

Selon la Société canadienne de médecine nucléaire, les conséquences se font déjà sentir sur la planification des chirurgies et les plans de traitement, ce qui accroît les risques pour les patients.

Elle déplore au passage le manque de vision des institutions responsables qui n'ont pas de solution de rechange pour remédier à une situation semblable et offre son entière collaboration pour aider à résoudre la crise.

Le président de l'Association québécoise de médecins spécialistes en médecine nucléaire, le Dr François Lamoureux, note que la concurrence internationale est tout à coup devenue féroce pour l'approvisionnement auprès des autres fournisseurs et que la réputation du Canada comme premier fournisseur mondial est en jeu.

La Presse canadienne

## Un petit avant Noël



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

**POUR UNE FOIS** que la convergence médiatique fait consensus... Les employés de plusieurs médias se sont unis hier pour participer à la septième grande guignolée des médias. En fin d'après-midi, 261 000 \$ et l'équivalent de 3563 sacs d'épicerie avaient été recueillis à Montréal. Les dons reçus lors de cette journée de solidarité seront remis à Jeunesse au Soleil, Moisson Montréal et la Société de Saint-Vincent-de-Paul de Montréal. Les dons, uniquement en argent ou en denrées non périssables, seront acceptés jusqu'à la veille de Noël. L'année dernière, deux millions de dollars avaient été recueillis.

## Quatorze ans après l'émeute...

Quatorze ans après l'émeute de la coupe Stanley, la Ville de Montréal a conclu une entente à l'amiable avec les commerçants victimes de vandalisme et leurs assureurs. Lors de discussions tenues en septembre dernier devant le juge Claude Auclair, de la Cour supérieure, les parties ont convenu que la Ville verserait des indemnités totalisant 550 000 \$. L'émeute survenue dans la nuit du 10 juin 1993 à la suite de la conquête de la coupe Stanley par le Canadien de Montréal avait donné lieu à de nombreux actes de pillage et de vandalisme le long de la rue Sainte-Catherine. Les victimes et leurs compagnies d'assurances avaient par la suite intenté 37 poursuites contre la Ville, lui réclamant une somme de 1,8 million de dollars. Au fil des ans, six demandeurs se sont désistés. L'entente concerne 30 des 31 dossiers puisque le procureur d'un des demandeurs a cessé de pratiquer et que le syndicat du Barreau, qui a repris le dossier, ne peut pas donner son consentement au règlement. Dans une décision rendue en 1993 à propos de l'émeute de la coupe Stanley de 1986, le juge Gilles Hébert, de la Cour supérieure, avait condamné l'ex-Communauté urbaine de Montréal (CUM) à verser des indemnités aux victimes du grabuge. — *Le Devoir*

## Poursuites abandonnées

La Couronne a décidé de laisser tomber les poursuites contre un couple de Montréalais qui avait été accusé de trafic humain en raison de la façon dont il aurait traité sa domestique éthiopienne. Les accusations avaient été déposées en mai dernier après que les enquêteurs de la Gendarmerie royale du Canada eurent conclu que le couple traitait son employée comme une prisonnière. Nichan Manoukian et son épouse, Manoudshag Saryboyadjan, ont exigé des excuses de la GRC lors d'une entrevue, hier, à Montréal, mais les policiers fédéraux ont répondu qu'ils n'avaient pas d'excuses à présenter. — *La Presse canadienne*

Résultats des tirages du: 2007-12-05

649				12				07 10 18 17			
Q1	Q2	Q3	compl. (C)	Q1	Q2	Q3	compl. (C)	Q1	Q2	Q3	compl. (C)
29	30	42		20	23	37		20	23	37	
GAGNANTS				GAGNANTS				GAGNANTS			
6/6	0	3 781	006,00 \$	6/6	0	2 000	000,00 \$	6/6	0	2 000	000,00 \$
5/6+C	2	135	035,90 \$	5/6+C	0	75	000,00 \$	5/6	14	750	000,00 \$
5/6	100	2 231	000,00 \$	5/6	14	750	000,00 \$	4/6	916	75	000,00 \$
4/6	5 659	74,70	\$	4/6	916	75	000,00 \$	3/6	15 046	10	000,00 \$
3/6	111 115	10,00	\$	3/6	15 046	10	000,00 \$	2/6+C	11 076	5	000,00 \$
2/6+C	98 232	5,00	\$	2/6+C	11 076	5	000,00 \$	Ventes totales:	738	865,00 \$	
Ventes totales: 13 402 578 \$				Extra 0619908* 500 000\$							
Prochain gros lot (approx.): 9 000 000 \$											

CE SOIR, GROS LOT BONI DE 25 000 000 \$

En cas de départé entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

**Vous avez des droits nous pouvons vous aider**

**Yves Ménard**  
A v o c a t

Vieux-Montréal  
514.861.0469

Livre-cadeau idéal

**Alain MESSIER**

**DICTIONNAIRE ENCYCLOPÉDIQUE ET HISTORIQUE DES PATRIOTES 1837-1838**

608 pages - 31,45 \$  
ISBN 978-2-7601-6345-4

GUÉRIN, éditeur ltée  
514-842-3481

En vente dans toutes les librairies  
Le prix est indiqué sous réserve de modifications.

Une histoire d'êtres et de cœur.

Chaque jour, Sainte-Justine continue d'accomplir des petits miracles grâce à l'engagement, au dévouement, aux compétences, au dépassement et à la passion de sa grande famille d'employés, de bénévoles et de donateurs. Grâce à chacun de ces hommes et de ces femmes, Sainte-Justine a la centaine rayonnante.

Sainte-Justine  
1907-2007  
à faire grandir la vie.

100.chu-sainte-justine.org

ALCAN BELL BMO BOMBARDIER

## LES ACTUALITÉS

## Montréal réduira la vitesse à 40 km/h dans les rues de la ville

JEANNE CORRIVEAU

La Ville de Montréal entend réduire dès l'automne prochain les limites de vitesse permise sur le territoire de l'île. Après avoir maintes fois réclamé de Québec le pouvoir de modifier à sa guise la limite de vitesse des automobilistes à Montréal, l'administration Tremblay-Zampino a finalement obtenu gain de cause auprès de la ministre des Transports, Julie Boulet.

C'est dans le cadre des consultations sur le projet de loi sur la sécurité routière, tenues à Québec mercredi, que la ministre Boulet a confirmé au responsable du transport collectif et de l'aménagement urbain de Montréal, André Lavallée, qu'elle accédait à la demande de la Ville.

La Ville entend appliquer à l'ensemble du territoire de l'agglomération une limite de vitesse par défaut de 40 km/h. Cette limite est établie à 50 km/h à l'heure actuelle. Les limites autour des parcs et des écoles seraient maintenues à 30 km/h et celles s'appliquant aux artères plus importantes, sauf dans les zones résidentielles, pourraient être réduites à 50 km/h. «Selon les experts, faire passer les limites de vitesse de 50 à 40 km/h réduit du tiers la distance de freinage et éliminerait le tiers des accidents», a indiqué M. Lavallée hier.

Québec avait autorisé Westmount ainsi que les arrondissements de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce et de LaSalle à réduire les limites de vitesse sur leurs territoires respectifs, mais la ville centrale attendait avec impatience le feu vert de Québec pour l'ensemble de l'agglomération. «L'objectif, c'est la sécurité des gens, a ajouté M. Lavallée. Les 12 000 accidents qui surviennent chaque année à Montréal ont des conséquences qu'on sous-estime.»

M. Lavallée soutient qu'il est trop pour dire si la Ville intensifiera la surveillance policière quand les modifications aux limites de vitesse seront apportées. L'escouade affectée à la circulation compte actuellement 133 agents. Il a toutefois promis le lancement d'une importante campagne d'information et de sensibilisation auprès de la population. «Il y a une règle générale qui dit que 80 % des citoyens observent les lois et les règlements très spontanément, a-t-il fait valoir. Mais si on évalue qu'il faut plus d'effectifs, on y verra.»

La réduction des limites de vitesse à Montréal a été bien accueillie par la Coalition pour la réduction et l'apaisement de la circulation à Montréal, dont la création a été annoncée hier. «C'est un pas dans la bonne direction», a indiqué André Porlier, directeur général du Conseil régional de l'environnement (CRE) de Montréal. Cette mesure devra toutefois être accompagnée d'autres incitatifs, comme la surveillance policière ou le réaménagement physique de certaines rues, pour s'assurer du respect des limites de vitesse par les automobilistes, a-t-il ajouté.

Pour la Coalition, qui regroupe 35 organismes dont Vélo Québec, Equiterre et Revitalisation urbaine intégrée de Mercier-Est, la question de l'apaisement de la circulation à Montréal est devenue particulièrement préoccupante pour sept arrondissements montréalais. «Entre 1998 et 2003, le parc automobile dans la grande région de Montréal a augmenté trois fois plus vite que la population», a fait remarquer M. Porlier.

Reconnaissant que le Plan de transport qui sera déposé par la Ville l'an prochain, comporte de nombreuses mesures susceptibles d'apaiser la circulation, les membres de la Coalition font valoir que le rôle de leur regroupement consistera à soutenir les citoyens dans leurs démarches auprès des élus pour que des solutions concrètes soient mises en application dans leur quartier.

Le Devoir

EN BREF

### La CREPUQ applaudit Dumont

La prise de position de Mario Dumont en faveur de l'autonomie des universités a été applaudie hier par la présidente de la Conférence des recteurs et principaux des universités du Québec (CREPUQ), Heather Munroe-Blum. Tout comme le chef de l'ADQ, Mme Munroe-Blum estime que les projets de lois actuellement étudiés par l'Assemblée nationale afin de resserrer les règles de gestion et de financement des projets immobiliers des universités constituent un fardeau supplémentaire et inacceptable. Mercredi soir, le chef adéquate de dénoncé les intentions gouvernementales qui «étouffent» les universités sous prétexte du fiasco financier et immobilier de l'Université du Québec à Montréal. Le monde universitaire est victime d'une situation d'exception, croit Mme Munroe-Blum. La CREPUQ souhaite que qu'elle estime être un frein au développement des universités ne soit pas adopté. — Le Devoir

Faillite immobilière de l'UQAM

## L'ADQ accuse le PLC de ménager Busac

Le dirigeant de l'entreprise est proche de Charest et des libéraux

KATHLEEN LÉVESQUE

Le député adéquate Gilles Taillon accuse le gouvernement de se traîner les pieds devant Busac, le promoteur de l'îlot Voyageur qui a entraîné l'UQAM dans un gouffre financier, parce que le dirigeant de cette entreprise aurait des accointances avec l'équipe de Jean Charest.

Lors de la période de questions à l'Assemblée nationale hier matin, M. Taillon a dénoncé ce qu'il a appelé la «timidité d'action» du gouvernement, qui s'explique selon lui par «le retour d'ascenseur à une firme et son président qui, à l'évidence, sont les petits amis du régime».

Joint par téléphone, le député de Chauveau a dit estimer que seuls l'UQAM, son personnel et ses étudiants font les frais des pressions du gouvernement alors que Busac devrait selon lui être la première cible. «C'est très curieux. J'ai des sons de cloche de l'Université du Québec à Montréal qui me disent qu'on ne talonne pas Busac. Il y a plusieurs éléments qui nous questionnent quant au fait que le contrat de 400 millions de dollars [liant l'UQAM à Busac pour l'îlot Voyageur] n'est toujours pas radié, n'est toujours pas dénoncé par le gouvernement», a affirmé Gilles Taillon au Devoir.

Pour M. Taillon, les relations politiques de Busac et de son président, Michel Couillard, apportent un éclairage dans ce dossier. Ainsi, M. Couillard aurait

participé à la collecte de fonds pour le Parti progressiste-conservateur à l'époque de Brian Mulroney. Il aurait également participé au financement de la course au leadership conservatrice de Jean Charest en 1993.

Aussi, en épluchant les listes des donateurs aux partis politiques du Québec depuis 2000, on se rend compte que des membres de l'équipe de Busac ont versé de façon individuelle, ainsi que la loi le prévoit, 14 000 \$ à la caisse du Parti libéral du Québec. Le Parti québécois a également bénéficié du soutien financier du personnel de Busac, mais dans une moindre mesure, soit une somme de 3125 \$. Même l'Action démocratique du Québec a reçu une contribution à hauteur de 395 \$ lors de l'année électorale de 2003.

Dans le très délicat dossier de l'UQAM, où des négociations sont en cours entre le gouvernement et Busac pour modifier les termes du contrat de l'îlot Voyageur, la firme Busac est représentée par la firme McCarthy Tétrault, où le président du PLC, Marc-André Blanchard, est associé. Les intérêts de Busac sont toutefois entre les mains de l'avocat Pierre-Denis Leroux, lui-même un donateur au PLC. En 2005, il a en effet versé 500 \$ à ce parti.

Joint hier en fin d'après-midi, M. Leroux a refusé de faire quelque commentaire que ce soit à propos du dossier de son client. «Le travail que je fais ne regarde pas les médias», a-t-il affirmé. Il a toutefois reconnu faire régulièrement des contributions politiques sans

toutefois être membre d'un parti politique.

Busac est un promoteur immobilier très actif. Outre le dossier de l'UQAM, l'entreprise fait partie d'un consortium avec SNC-Lavalin pour obtenir le contrat en partenariat public-privé pour la construction de la salle de concert de l'Orchestre symphonique de Montréal. Aussi, Busac bénéficie d'un bail emphytéotique de 99 ans pour le développement du mât du Stade olympique. En 2001, le gouvernement péquiste lui avait versé une subvention de 20 millions de dollars pour soutenir la transformation de la tour en bureaux mais les travaux ont été interrompus. Résultat: 12 millions de dollars en fonds publics restants dorment dans le compte bancaire de Busac.

L'expression «petits amis du régime» utilisée par l'ADQ pour décrire la situation a fait sursauter la ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne. «Je trouve cela tellement grotesque. Je suis totalement en désaccord avec ces campagnes de salissage. Il est très clair pour tout le monde, y compris pour les gens de l'UQAM, que le gouvernement du Québec [...], que personne n'a été mis au courant de la signature du contrat entre Busac et l'UQAM. Cela s'est fait entre le recteur Roch Denis et Busac, point à la ligne. Toute autre tentative de faire quoi que ce soit à cet égard ne mérite même pas de commentaire», a laissé tomber Mme Courchesne.

En collaboration avec Clairandrée Cauchy  
Le Devoir

### Dix-huit ans plus tard...



MARIE-HELENE TREMBLAY LE DEVOIR

**C'ÉTAIT LE 6 DÉCEMBRE 1989:** les gyrophares devant l'École polytechnique, un tireur fou, 14 étudiantes assassinées parce qu'elles étaient des femmes. Comme tous les ans depuis, on a commémoré cette tuerie hier. Fabiola Ugarte, Lorraine Fontaine, Barbara Legault, Éline Vachon et Chantal Gagnon, responsables de diverses organisations, ont chanté en souvenir des disparues au cours d'une cérémonie sur la place du 6-Décembre. Plusieurs organisations féministes ont par ailleurs profité de l'occasion pour demander de nouveau au gouvernement de lancer une vaste campagne de sensibilisation et d'action contre les violences faites aux femmes.

## Bachand s'en prend à l'ADQ

LIA LÉVESQUE

Habituellement peu partisan, le ministre Raymond Bachand critique vertement l'Action démocratique, accusant son chef d'à-plat-ventrisme devant le gouvernement Harper.

Le ministre du Développement économique a formulé sa critique à l'endroit de l'ADQ dans son allocution devant les Manufacturiers et exportateurs du Québec lors d'une causerie à Montréal sur l'industrie manufacturière, hier.

«C'est drôle, quand il s'agit du gouvernement du Canada, ils ne disent pas un mot. Ce parti-là, actuellement, pour toutes sortes de raisons partisans, il n'est pas autonome, il est à-plat-ventrisme. Remarque, depuis deux mois, à chaque fois qu'il y a quelque chose avec le gouvernement du Canada, il ne dit jamais un mot», a lancé le ministre Bachand à son auditoire d'industriels.

Il a lui-même souligné que le premier ministre du Canada, Stephen Harper, se trouvera aux côtés du chef de l'ADQ, Mario Dumont, à Rivière-du-Loup et Rimouski aujourd'hui.

Interrogé après son allocution, le ministre Bachand a expliqué qu'il n'apprécie guère le fait que le chef de l'opposition officielle, Mario Dumont, ne talonne pas le gouvernement fédéral pour obtenir de l'aide pour le secteur manufacturier, comme le font les gouvernements du Québec et de l'Ontario.

«Je leur reproche de n'avoir aucun fond au niveau de la stratégie manufacturière du Québec, alors qu'il y a quelques mois, ils hurlaient et criaient en parlant de l'urgence d'une stratégie manufacturière. Tout à coup, en sachant très bien qu'on en avait une [à annoncer] cet automne, pas un mot de l'ADQ, pas une demande au gouvernement du Canada», a critiqué le ministre Bachand.

Québec a annoncé sa stratégie pour venir en aide à ce secteur clé de l'économie québécoise le 23 novembre dernier.

De son côté, le ministre fédéral Jean-Pierre Blackburn a déjà fait savoir que toute éventuelle mesure de soutien au secteur manufacturier sera annoncée dans le budget, prévu à la mi-février.

La Presse canadienne

Le Devoir

Table de concertation sur l'éducation

## Québec et les Premières Nations s'attaquent au décrochage scolaire chez les jeunes autochtones

CLAIRANDRÉE CAUCHY

Le taux de décrochage vertigineux des jeunes autochtones fera entre autres l'objet de discussions autour d'une table de concertation dont la création a été annoncée hier par la ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, et l'Assemblée des Premières Nations du Québec.

Problème endémique, le décrochage scolaire des jeunes autochtones peut osciller entre 60 et 95 % selon les communautés autochtones. C'est un des grands défis sur lesquels se pencheront les experts du ministère de l'Éducation et les représentants des communautés autochtones. «Il faut arriver à déployer des moyens de lutte contre le décrochage tout en comprenant que ces moyens ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux que nous avons développés jusqu'à maintenant», a expliqué la ministre Courchesne hier.

Elle reconnaît qu'on «part de loin» au chapitre des liens entre les autochtones et le gouvernement en éducation. «On ne s'est jamais penché sur des notions d'intégration de ces enfants dans le réseau scolaire en fonction de leurs réalités, sauf peut-être en Abitibi», a poursuivi la ministre lors d'un entretien téléphonique.

Si l'éducation dans les réserves est une compétence fédérale, on y applique cependant les programmes d'études québécois. De plus, une grande proportion des jeunes autochtones fréquentent des écoles du système public québécois. «Les administrations scolaires connaissent souvent peu ou pas du tout les réalités des communautés autochtones. Il faut aussi discuter de l'harmonisation entre le système scolaire dans les communautés et ce qui existe dans la société québécoise», a fait valoir le président de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador (APNQL), Ghislain Picard.

La table de concertation, qui découle d'un engagement pris lors du Forum socioéconomique des Premières Nations tenu en 2006, devra se réunir au moins deux fois par année à compter de février prochain. Elle traitera notamment de l'accès à l'éducation pour les jeunes autochtones, du financement des services d'éducation, de réussite scolaire et de la transition entre les deux réseaux scolaires.



VEUILLEZ JOINDRE ET EXPÉDIER AVEC VOTRE DON DÈS MAINTENANT

### Repas complet pour Noël - 2,48 \$

Nous avons besoin de votre aide pour servir des repas chauds ou procurer d'autres services essentiels, en cette période de Noël aux personnes démunies, sans-abri et qui souffrent dans la région de Montréal.

Pour seulement 2,48 \$, vous pouvez nous aider à procurer un repas chaud, un abri sécuritaire et une aide qui pourraient être le point de départ d'une nouvelle vie.

S'il vous plaît, aidez-nous à donner de la nourriture et des soins à ceux qui ont faim, qui sont sans-abri et qui souffrent en postant votre don dès maintenant.

- 24,80 \$ pour aider 10 personnes
- 62,00 \$ pour aider 25 personnes
- 124,00 \$ pour aider 50 personnes
- 248,00 \$ pour aider 100 personnes
- \_\_\_\_\_ \$ pour aider autant de personnes possible

Donnez en ligne au [www.missionbonaccueil.com](http://www.missionbonaccueil.com) ou composez le 514 523-5288



Nom \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
Ville/Prov./Code postal \_\_\_\_\_  
Téléphone (\_\_\_\_) \_\_\_\_\_  
Courriel \_\_\_\_\_



Veillez faire votre chèque à l'ordre de :  
**MISSION BON ACCUEIL**  
606, rue de Courcelle, Dépt. 403102  
Montréal (Québec) H4C 3L5  
[www.missionbonaccueil.com](http://www.missionbonaccueil.com)

Les montants mentionnés sont des coûts moyens et comprennent les frais de préparation et de service des repas. Un reçu d'impôt sera émis pour tout don de 10 \$ et plus. Mission Bon Accueil est un organisme de charité. BN10819 5215 RR0001.

NOTRE 116<sup>e</sup> ANNÉE AU SERVICE DES DÉMUNIS

**Marc GRÉGOIRE**  
L'activité physique et la santé  
Version anglaise en préparation  
Pour le 1<sup>er</sup> cycle du secondaire  
Cahier • 144 pages • 20 \$ • ISBN 978-2-7601-6918-0  
Guide-corrige • 216 pages • 75 \$ • ISBN 978-2-7601-6919-7  
GUÉRIN, éditeur ltée  
514-842-3481  
En vente dans toutes les librairies  
Les prix sont indiqués sous réserve de modifications.

**Sophie DOWNS** M.Ps.  
Psychologue clinicienne T 514 861-0630  
Adolescents - Adultes - Couples  
20 ans d'expérience  
Vieux-Montréal

LE MARCHÉ BOURSIER

TITRES

Table of stock prices for various companies, including columns for Volume, Haut, Bas, and variations.

TITRES

Table of stock prices for various companies, including columns for Volume, Haut, Bas, and variations.

TITRES

Table of stock prices for various companies, including columns for Volume, Haut, Bas, and variations.

TITRES

Table of stock prices for various companies, including columns for Volume, Haut, Bas, and variations.

TORONTO NEW YORK

TSX 13 849,80 +115,26
Dow Jones 13 619,89 +174,93

DOLLAR OR
1 \$ canadien à New York
99,09 €us +0,60
801,20 \$us +3,70

LES COTES

Argentine (peso) 0,1571
Arabie saoudite (riyal) 0,2833
Bahamas (dollar) 0,33047

LES DEVICES

Voici la valeur des devises étrangères exprimée en dollars canadiens
Afrique du Sud (rand) 0,1571
Israël (shekel) 0,2703

Table of exchange rates for various currencies, including columns for the currency name and its value in Canadian dollars.

COUP D'ŒIL



La Bourse de Toronto

Table of market indices and their values, including Standard & Poors TSX, Canadian Smlcap, and various sector indices.

Canadian Venture

Table of Canadian Venture indices and their values, including S&P CDNX and various sector indices.

Le Marché Américain

Table of US market indices and their values, including 30 Industrielles, 20 Transports, and various sector indices.

Les plus actifs de Toronto

Table of the most active stocks in Toronto, including columns for Compagnies, Volume, Haut, Bas, and variations.

Les plus actifs du Canadian Venture

Table of the most active stocks in the Canadian Venture market, including columns for Compagnies, Volume, Haut, Bas, and variations.

INDICES QUÉBEC

Table of Quebec market indices and their values, including 6 décembre 2007, Fermeture, and variations.



TRANSIGE EN FONDS AMÉRICAINS

Table of American fund performance, including columns for the fund name, Volume, Haut, Bas, and variations.

AUTRES DÉTERMINÉS

Other market information and contact details for the financial institution.



# ÉCONOMIE

## Les difficultés des marchés s'aggravent

GÉRARD BÉRUBÉ

Le gouverneur de la Banque du Canada a indiqué hier que les difficultés éprouvées par les marchés financiers mondiaux se sont aggravées depuis la dernière lecture, de mi-octobre. David Dodge estime également que ces difficultés devraient persister plus longtemps que prévu, ce qui n'est pas sans se faire ressentir sur l'économie canadienne. Mais pour l'heure, tout risque systémique est écarté.

Dans une présentation devant le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce, David Dodge est revenu sur les prévisions de croissance économique retenues par la Banque du Canada et sous-tendant la baisse de 25 points de base du taux directeur mardi. Si la trame demeure, avec un ralentissement de l'expansion au quatrième trimestre 2007 et au premier semestre 2008 suivi d'un renforcement, les perspectives inflationnistes ont été revues et corrigées. «La banque juge que la résultante des risques associés à la projection publiée en octobre au sujet de l'inflation jusqu'à la fin de 2009 s'inscrit maintenant en baisse», a réitéré le gouverneur de la banque centrale.

Il a consacré un long chapitre aux turbulences sur les marchés financiers provoquées par l'éclatement de la bulle du crédit hypothécaire à haut risque aux États-Unis. Cet éclatement survenu en août, qui a pour origine l'effondrement des cours immobiliers aux États-Unis, s'est étendu aux instruments du marché monétaire en engendrant une crise de liquidité paralysant le segment des papiers commerciaux adossés à des actifs (PCAA). «Les difficultés qu'éprouvent les marchés financiers mondiaux, liées à l'évaluation des produits structurés et aux pertes anticipées sur les prêts hypothécaires à risque aux États-Unis, se sont aggravées depuis la mi-octobre. Ces difficultés devraient persister plus longtemps qu'on ne l'avait d'abord prévu», a-t-il soutenu.

### Un impact direct

L'impact est direct sur l'économie canadienne. Car cette crise se traduit par des coûts du financement accrus et un resserrement de l'accès au crédit. Et indirectement, la récession du logement aux États-Unis nourrit un ralentissement de l'économie américaine qui n'est pas sans se refléter sur les exportations canadiennes,

déjà malmenées par la vigueur du dollar canadien. D'où les projections baissières sur l'inflation.

Dans sa revue du système financier datée de décembre 2007, déposée hier, la Banque du Canada a estimé que ces turbulences financières ne devraient pas constituer un problème systémique venant menacer la stabilité du système financier canadien. Pour l'heure, l'impact se fait sentir essentiellement par une hausse du coût et une diminution de la disponibilité du financement.

Un scénario du pire a été évoqué, s'inspirant d'une aggravation de la situation du marché du logement aux États-Unis beaucoup plus prononcée que ne le prévoient actuellement les marchés financiers. Il y aurait alors contagion des primes de risque à l'ensemble des coûts de financement, amplification des déséquilibres mondiaux, chute du dollar américain, volatilité accrue des marchés financiers, intensification du protectionnisme, décélération de l'économie mondiale et fléchissement des cours des matières premières. Il est cependant «peu probable que ce scénario se concrétise», a souligné la banque.

Le Devoir



Le président Bush commente son plan d'aide sous les yeux de Henry Paulson.

## Subprime: de l'aide pour 1,2 million de ménages

Washington — Quelque 1,2 million de ménages américains pourraient bénéficier du plan d'aide aux emprunteurs immobiliers initié par l'administration, a estimé hier le président George W. Bush.

«Les estimations vont jusqu'à 1,2 million de propriétaires américains qui pourraient prétendre à cette assistance», a affirmé M. Bush lors d'une conférence de presse. Ce plan d'aide aux propriétaires endettés, très attendu, prévoit notamment le gel des taux de certaines emprunts immobiliers *subprime*, ces prêts consentis à des ménages pauvres à des taux variables, et qui vont subir dans les prochains mois leur premier ajustement de taux, souvent en forte hausse.

Les emprunteurs répondant aux critères pourront «geler leur taux d'emprunt pendant cinq ans», a affirmé M. Bush, confirmant des informations de presse.

Cela devrait éviter des procédures de saisies qui «auraient des conséquences négatives pour l'économie», a ajouté M. Bush, soulignant que «les prêteurs et les investisseurs feraient face à des pertes énormes, donc ils ont un intérêt à soutenir le conseil aux emprunteurs et à travailler avec eux pour empêcher les saisies».

Parmi les autres solutions proposées, les emprunteurs en difficulté pourront bénéficier de faciliter de refinancement, a-t-il ajouté.

Ce plan vise à aider «les ménages qui seront incapables de payer leurs remboursements de prêt subprime une fois que les taux auront été ajustés à la hausse, mais qui pouvaient au moins faire face au taux initial», a ajouté le président américain. Il exclut donc les ménages pouvant faire face au refinancement, ceux qui n'auraient de toute façon pas pu rembourser leur prêt même à taux bas, ainsi que les Américains ayant contracté un prêt pour investir dans l'immobilier.

Agence France-Presse

## Le système commercial mondial est «à bout de souffle»

ÉRIC DESROSIERS

Une commission internationale d'experts présidée par l'ancien ministre fédéral Pierre Pettigrew a invité hier les gouvernements et les grandes institutions internationales au changement afin d'imprimer un nouvel élan à un système commercial mondial «à bout de souffle».

On connaît les difficultés que traversent les négociations du cycle de Doha à l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Les défis auxquels fait face le système commercial mondial dépassent toutefois grandement ce seul enjeu, ont constaté les 18 membres de la commission Warwick, qui ont rendu public hier, au siège de l'OMC à Genève, leur rapport final après presque un an de travail. On parle notamment de la montée du protectionnisme dans les pays développés, de l'apparition de nouvelles superpuissances économiques, de la remise en cause du rôle et des objectifs de l'OMC, de la promotion des intérêts des pays les plus pauvres et de la prolifération des ententes commerciales bilatérales et régionales.

«Beaucoup de gens commencent à se demander si l'OMC a encore la capacité de jouer le rôle que l'on attend d'elle», a dit hier en entrevue téléphonique l'ancien ministre libéral du Commerce international

Pierre Pettigrew, à qui l'Université de Warwick, en Angleterre, a demandé de présider l'exercice. Depuis 60 ans, le système GATT/OMC a rendu de grands services à l'économie mondiale. Mais là, on est un peu à bout de souffle.»

### Neuf recommandations principales

Les 17 commissaires et leur président ont consulté depuis le mois de février plus de 250 experts et praticiens, et entendu, par l'entremise d'Internet, l'opinion du grand public. L'exercice leur a inspiré un rapport de 70 pages, intitulé *Le régime commercial multilatéral, quel chemin suivre?*, dans lequel ils formulent neuf grandes recommandations, dont certaines peuvent être qualifiées de «radicales», a dit Pierre Pettigrew.

Il propose, entre autres choses, que les négociations à l'OMC soient libérées de l'obligation d'obtenir le consentement de chacun de ses 151 membres. À partir du moment où une «masse critique» de pays serait atteinte, de nouvelles règles pourraient s'appliquer entre eux, pour autant que celles-ci ne soient pas discriminatoires à l'égard des autres et que ces derniers puissent en tout temps s'y joindre. «L'objectif n'est pas d'avoir un système à deux vitesses, mais d'éviter qu'un pays bloque tout à cause d'une question particulière», a expliqué l'an-

cienn ministre, qui travaille aujourd'hui à Toronto pour la firme Samson Bélair/Deloitte & Touche.

La commission Warwick propose aussi que les pays pris en faute par l'OMC ne soient pas seulement passibles de représailles commerciales par les pays lésés, mais aussi d'amendes. Plutôt que de demander à l'OMC de s'occuper encore plus d'environnement et de droits du travail, elle en a aussi appelé à un renforcement des institutions internationales compétentes en ces matières et à une meilleure cohérence entre les règles de tout ce monde.

En ce qui concerne la montée du protectionnisme, les commissaires rappellent les gouvernements nationaux à leur devoir d'expliquer et de défendre auprès de leur population l'importance des institutions et des règles commerciales internationales. Quant au problème croissant des inégalités, Pierre Pettigrew a rappelé qu'il était aussi du devoir des gouvernements d'assurer une juste répartition de la richesse entre les gagnants et les perdants de la mondialisation.

Quelle suite aura ce rapport de la commission Warwick? Pierre Pettigrew l'ignore, mais il s'est dit «impressionné» par le bon accueil reçu hier à Genève.

Le Devoir

## L'action de la CIBC chute

Toronto — Le cours de l'action de la Banque CIBC a subi sa chute la plus abrupte en plus de deux ans, hier, alors que l'institution a annoncé que ses charges totales relatives à la crise mondiale du crédit avaient grimpé à 978 millions, prévenant que d'autres pertes étaient à venir.

La banque a indiqué avoir enregistré un bénéfice net de 884 millions au quatrième trimestre terminé le 31 octobre dernier, en hausse par rapport à celui de 819 millions réalisé lors de la même période de l'exercice précédent, mais elle a fait savoir que sa présence sur le marché américain des prêts hypothécaires à risque pourrait avoir un impact significatif sur ses résultats futurs.

Le cours de l'action de la CIBC a finalement perdu 4,69 \$, à 82,40 \$, soit un recul de 5,4 %, à la Bourse de Toronto, après avoir atteint son niveau le moins élevé en 52 semaines, 80,40 \$, plus tôt lors de la séance. Les investisseurs avaient tout d'abord fait grimper le titre à 90,25 \$, à la suite de l'annonce des résultats positifs de l'institution.

La banque a dit s'attendre à en-

caisser de nouvelles charges estimées à 226 millions pour le mois de novembre, le marché américain des hypothèques résidentielles montrant de nouveaux signes de détérioration depuis la fin de l'année fiscale.

La CIBC a affirmé qu'elle était exposée à un risque non couvert lié aux titres adossés à des créances avec flux groupés et aux titres adossés à des créances hypothécaires à l'habitation liés au marché américain des prêts hypothécaires s'élevant à environ 741 millions, au 31 octobre.

«La conjoncture et les conditions du marché qui sont liées à ces contreparties pourraient changer à l'avenir, ce qui pourrait engendrer des pertes futures importantes», a prévenu la banque par voie de communiqué.

Le bénéfice net par action de l'institution a été de 2,53 \$, contre 2,32 \$ un an plus tôt. Le rendement des capitaux propres pour le quatrième trimestre terminé le 31 octobre dernier s'est établi à 30,3 %, en baisse par rapport à 32,5 % pour le même trimestre en 2006.

Au cours de l'exercice 2007, la

CIBC a enregistré le meilleur bénéfice net de son histoire, soit 3,3 milliards (9,21 \$ par action), en hausse par rapport à celui de 2,6 milliards (7,43 \$ par action) réalisé un an auparavant.

### La Scotia

La Banque Scotia a quant à elle déclaré hier un bénéfice net de 954 millions à son quatrième trimestre clos le 31 octobre, 6 % de mieux que les 897 millions obtenus un an plus tôt.

Sur l'exercice 2006-07 complet, le profit totalise la somme record de 4,05 milliards, soit un bond de 13 % comparé à celui de 3,58 milliards dégagé l'année précédente. Ainsi, avec ce bénéfice, les six grandes banques canadiennes cumulent un profit annuel record totalisant 19,51 milliards, malgré des pertes de plusieurs millions de dollars à cause de la crise du crédit.

La Scotia a mentionné aussi que son dividende trimestriel sera porté de 45 à 47 ¢ l'action et que le versement devrait débuter le 29 janvier.

La Presse canadienne

## Les syndiqués acceptent la demande de négociation d'AbitibiBowater

Le plus grand syndicat canadien des pâtes et papiers accepte la demande d'AbitibiBowater d'amorcer des négociations plus tôt que prévu concernant le renouvellement des conventions collectives, tout en faisant valoir que les concessions salariales ne constitueraient pas une solution à la crise qui sévit dans cette industrie.

Cette position du Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier (SCEP) a été arrêtée cette semaine lors d'une rencontre, à Montréal, des délégués syndicaux de l'est du pays. Elle sera soumise, au début de 2008, à toutes les sections syndicales locales de l'est du Canada.

«Il n'est pas question de rouvrir les conventions collectives négociées pour couper dans les salaires et les avantages. Nous voulons avancer des façons de couper des coûts qui n'impliquent pas des concessions», a signalé le président du SCEP, Dave Coles. «Nous voulons nous asseoir face à face avec AbitibiBowater pour explorer en détail leurs annonces de fermeture, incluant toutes les solutions de rechange possibles pour ces usines, les retraites anticipées et un programme de transition pour les travailleurs et travailleuses affectés», a-t-il avancé.

### Une même voix

Le secrétaire trésorier du SCEP, Gaétan Ménard, a fait valoir pour sa part qu'il importe que les syndiqués parlent d'une même voix. «Plutôt que de laisser les employeurs faire des demandes usine par usine, nous attaquons et nous mettons en compétition, on a intérêt à nous asseoir tous ensemble», a-t-il dit.

«Il y a un an, on s'était dit qu'il ne fallait pas faire de concessions sur les avantages négociés en groupe, sur les salaires et les vacances. On pense qu'il y a moyen de pas-

ser à travers la crise sans faire ça. Les coûts de main-d'œuvre dans les usines de pâtes et papier ne constituent pas le gros morceau des coûts d'exploitation, contrairement au coût de la fibre et de l'énergie», a avancé le porte-parole syndical.

«Les gouvernements provinciaux peuvent nous aider sur le coût de la fibre. Pour les employeurs, à long terme, il est plus intéressant de revoir les façons de produire, de travailler pour être plus productif et plus rentable, plutôt que de rouvrir les conventions collectives et couper 10 %», a ajouté M. Ménard.

Le principal souhait du SCEP demeure toutefois que le gouvernement fédéral «arrête de regarder la crise les deux bras croisés». «Ce gouvernement a les moyens, d'une part, d'aider ceux qui perdent leur emploi à suivre des programmes de formation et de transition et, d'autre part, d'encourager les investissements dans les usines. Il faut transformer cette industrie et augmenter la productivité», a fait valoir M. Ménard.

Autre piste de solution avancée par le syndicat: trouver de nouvelles vocations et des produits avec valeur ajoutée par la recherche et le développement. «Peut-on le faire avec les usines qui sont fermées? Peut-être pas. Les équipements sont désuets et même pour celles qui demeurent en activité, rien ne dit qu'elles vont le demeurer très longtemps parce que la demande de papier journal est à la baisse et personne ne peut dire quand ça va s'arrêter», a ajouté M. Ménard.

«En Finlande et en Suède, c'est aussi la crise, mais elle est moins grave qu'ici du fait qu'ils ont modernisé leurs usines», a-t-il signalé.

La Presse canadienne

**The Traveling Salesman Problem**  
A Computational Study

**Conférence à l'Université Concordia :**  
**The Traveling Salesman Problem**  
**A Computational Study**

La Faculté de génie et d'informatique a le plaisir d'inviter le public montréalais à une conférence du Pr Vašek Chvátal, Ph. D., coauteur du livre maintes fois primé *The Traveling Salesman Problem: A Computational Study*.

Cet ouvrage présente les dernières avancées sur l'une des questions de mathématiques computationnelles les plus étudiées, à savoir le problème du commis voyageur.

Titulaire de la chaire de recherche du Canada en optimisation combinatoire à l'Université Concordia, le Pr Chvátal est un pionnier dans ce domaine. Excellent vulgarisateur, il exposera dans un langage accessible à tous les résultats de 20 années de travaux.

Lundi 10 décembre 2007  
17 heures\*  
1515, rue Sainte-Catherine Ouest  
Amphithéâtre EV 1.605  
\* Une période de questions suivra.

UNIVERSITÉ  
**Concordia**  
UNIVERSITY

## ÉDITORIAL

## Hydro doit s'expliquer!

Hydro-Québec demande à la Régie de l'énergie de lui accorder une augmentation des tarifs d'électricité de 2,9 % en avril prochain. Il ne s'agit pas d'une nouvelle au sens strict puisqu'elle était connue depuis août. Ce qui est moins connu, c'est que nous sommes à l'aube d'une réforme de la tarification dont le secteur résidentiel pourrait faire les frais. Avant de décider quoi que ce soit, Hydro-Québec, la Régie et le gouvernement ont l'obligation d'informer les Québécois des enjeux d'une telle réforme.

Une nouvelle a couru en milieu de semaine selon laquelle Hydro-Québec demandait des hausses de tarifs variant selon la catégorie d'usagers: 4,4 % pour le secteur résidentiel, 1,4 % pour les entreprises énergivores et 0,9 % pour les commerces et les PME. Ce matin, un représentant de la société d'État corrige les faits dans une lettre aux journaux: la demande officielle d'Hydro est de 2,9 % pour tous, point à la ligne.

Que faut-il décoder de cet imbroglio? Comme le précise le président d'Hydro-Québec Distribution, André Boulanger, la société d'État répondait à une demande de la Régie de l'énergie, qui souhaite l'implantation éventuelle d'une grille tarifaire plus représentative des coûts réels de l'électricité. De son côté, le gouvernement du Québec a aussi passé sa commande pour qu'on tienne compte des ménages à revenus modestes dans le processus de fixation des futurs tarifs.

C'est dans ce contexte qu'Hydro a présenté un scénario alternatif de hausse variable selon les secteurs, qui reflète les coûts réels de distribution, et d'autres idées de réforme comme la facturation différenciée selon l'heure du jour.

Hydro-Québec ne demande donc pas à la Régie l'autorisation d'appliquer ces changements dès avril prochain. À l'exception d'un projet-pilote visant l'installation de compteurs perfectionnés pour calculer la facturation en fonction de l'heure, rien ne devrait changer en avril prochain. Rien, si ce n'est, bien sûr, l'augmentation de tarifs que la Régie jugera pertinente. L'an dernier, Hydro avait demandé 2,8 % et obtenu 1,9 %, un scénario qui pourrait se reproduire en 2008.

Cela étant, il est toujours loisible à la Régie de l'énergie de décréter l'entrée en vigueur d'une réforme de la tarification dès 2008, comme le lui recommandent certains experts préoccupés

par l'absence d'incitation du régime actuel à économiser l'énergie. Selon cette école de pensée, on devrait dès maintenant abaisser le premier palier de consommation sous lequel le tarif resterait peu élevé et hausser de façon importante le prix de la consommation excédentaire. On parle même d'ajouter un troisième palier, encore plus cher, pour les grands consommateurs domestiques.

Cette approche aurait pour résultat d'épargner les petits consommateurs, qui, selon les enquêtes, sont aussi des ménages à revenus modestes, mais d'envoyer un signal beaucoup plus clair aux grands consommateurs du secteur résidentiel qui se chauffent à l'électricité. De cette façon, croit-on, moins de gens opteraient d'emblée pour le chauffage à l'électricité au moment de construire en ne tenant compte que du coût de l'investissement initial, très peu élevé.

Malgré l'importance d'agir pour assurer un usage plus efficace de l'électricité, nous croyons qu'il est prématuré d'imposer une réforme. Hydro-Québec, la Régie de l'énergie et le gouvernement ont beaucoup de travail à faire pour informer les Québécois des enjeux en présence. Si on veut implanter une réforme des tarifs, il faudra prouver aux usagers qu'ils en retireront un avantage collectif et même individuel à plus ou moins long terme.

j-rsansfacon@ledevoir.com

## Chávez l'irrationnel

Président populiste du Venezuela, Hugo Chávez est un mauvais perdant. Deux jours après avoir reconnu sa défaite du bout des lèvres lors d'un référendum qui portait sur des amendements constitutionnels, il est intervenu pour annoncer qu'il ne renoncera pas à son projet. En effet, selon lui, la victoire de l'opposition, dimanche, est une obscénité. Repeçons.

Si les deux blocs de questions qui composaient le référendum soumis à l'examen des Vénézuéliens avaient été adoptés, Chávez aurait pu demeurer président du pays aussi longtemps qu'il l'aurait voulu. Il aurait également hérité de la possibilité de gouverner par décrets et d'imposer, selon le contexte évidemment, l'état d'urgence sans limite de temps. Bref, l'Assemblée nationale et les autres institutions politiques auraient été réduites à un rôle de figurant et de faire-valoir d'El Presidente.

Fort heureusement, une majorité de citoyens, faible il est vrai, n'a pas adhéré à un projet taillé sur mesure par un homme chez qui l'inclination dictatoriale l'emporte largement sur le penchant démocratique, si tant est qu'il en ait. On insiste: si le oui avait obtenu plus de 50 %, Chávez se serait transfiguré, si on peut dire, en un président empruntant autant à Perón qu'à Fidel Castro: populiste et totalitaire.

Aujourd'hui, il entend donc revenir à la charge. Pour parvenir à ses fins, il se promet de présenter une série d'amendements constitutionnels en nombre moindre que ceux proposés dimanche. Mais l'essentiel serait préservé, soit la concentration des pouvoirs et la non-limitation des mandats présidentiels. Et ce, parce qu'il tient mordicus à ce que le Venezuela se transforme en royaume du socialisme du XXI<sup>e</sup> siècle.

Son obstination à ceci de singulier qu'elle met en relief un déni de la réalité politique du pays. D'abord, il semble que Chávez n'ait pas bien mesuré le fait suivant: sa défaite de dimanche est attribuable à la désaffection des habitants des quartiers populaires. En effet, la géographie électorale du scrutin indique que des bastions du chavisme ont rejeté sa réforme. Ensuite...

Ensuite, son bilan économique est catastrophique. Le brouillon entourant l'application des politiques en matière de prix et de salaires a eu pour conséquence une envolée marquée de l'inflation. Celle-ci dépassant actuellement les 16 %, le coût des produits de base, notamment alimentaires, a passablement augmenté. En outre, la population est aux prises avec une pénurie de lait, d'œufs, etc. Quoi d'autre? Le sous-investissement dans les infrastructures d'extraction et de distribution du pétrole a eu l'écho suivant: une baisse de production.

À ce portrait *intra muros* peu reluisant s'ajoute une dégradation des relations avec les voisins sud-américains. En l'espace de quelques mois, Chávez s'est aliéné les dirigeants chilien, colombien, brésilien et autres. En fait, il est beaucoup plus isolé aujourd'hui qu'il l'était hier. Une fois qu'on combine les faits intérieurs à ceux de l'extérieur, El Presidente s'avère un politicien complètement irrationnel.



Jean-Robert Sansfaçon



REPRISE

## LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX  
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSFAÇON  
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE  
Directrice de l'information JOSÉE BOILEAU  
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,  
LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU  
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET  
Directrice, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE

## LETTRES

## Précisions à propos de la demande d'ajustement tarifaire d'Hydro

Pour faire suite à des informations véhiculées cette semaine au sujet du prochain ajustement tarifaire demandé par Hydro-Québec Distribution à la Régie de l'énergie, j'aimerais apporter les précisions suivantes.

Dans le cadre des audiences de la Régie de l'énergie, Hydro-Québec Distribution présente une demande d'ajustement tarifaire de 2,9 %, applicable le 1<sup>er</sup> avril 2008. Hydro-Québec Distribution n'a fait aucune demande d'ajustements tarifaires différenciés selon la catégorie de clients. Ainsi, il est faux d'alléguer qu'elle demande un ajustement plus élevé pour sa clientèle résidentielle.

C'est à titre purement informatif et à la demande de la Régie de l'énergie qu'Hydro-Québec Distribution a fourni des données sur ce que représenterait la variation des ajustements tarifaires selon les coûts de desserte de chaque catégorie de clientèle. Il est donc erroné de prétendre qu'Hydro-Québec ait proposé un ajustement tarifaire sur cette base.

Hydro-Québec Distribution tient à rappeler que sa demande vise un ajustement des tarifs de 2,9 % pour chacune des catégories de clients, y compris les clients résidentiels.

André Boulanger  
Président d'Hydro-Québec Distribution  
Montréal, le 6 décembre 2007

## Jovialistes

J'en suis récemment venu à me dire que nous sommes entourés de jovialistes incapables de lire la réalité. Voilà que les données récentes sur le français au Québec confirment

exactement ce que je vois à Montréal depuis plus de trois ans. Depuis l'affaire Hérouxville, la commission Bouchard-Taylor et les réactions incompréhensiblement outrées devant le projet de loi de Pauline Marois, je ne vois plus du tout le Québec de la même façon. Je croyais que nous avions la volonté de vivre malgré tout. En 1995, les Québécois se sont dit non une deuxième fois et en subissent les conséquences depuis lors. Le Québec ressemble de plus en plus au rêve canadien de Trudeau. C'est lui qui a gagné, et beaucoup plus qu'on ne veut le croire. Il n'y a que les joviolistes, tant chez les souverainistes que chez les fédéralistes, pour ne pas voir cette évidence. Le Québec ne me tue pas, je meurs tout simplement avec lui, à petit feu.

Benoît LeBlanc  
Brossard, le 4 décembre 2007

## Une consultation trop rapide

Stephen Harper et sa ministre du Patrimoine canadien, Josée Verner, ont officiellement nommé Bernard Lord pour présider aux travaux de consultation sur «la dualité linguistique et les langues officielles». Le rapport est attendu à la mi-janvier 2008. La grande métropole de Vancouver, choisie pour une de ces consultations publiques, a tenu la première de ces rencontres où des «représentants communautaires» ainsi que des «experts» ont témoigné selon les volets proposés par cette consultation, soit les changements démographiques, l'économie et les nouvelles technologies ainsi que la modernisation gouvernementale.

Il faut certes applaudir au nouveau rythme que le gouvernement Harper commande pour avancer en matière de langues officielles. Mais qu'est-ce qu'une consultation dite publique menée à travers tout le pays peut vraiment accomplir en moins de six semaines, et ce, pendant la période

des Fêtes? Notons de plus que les données de démographie linguistique du dernier recensement n'ont été divulguées que cette semaine!

Première observation: la première rencontre a vraiment été un huis clos. Personne à la Fédération des francophones de la Colombie-Britannique ou à Patrimoine canadien ne savait où cela se passait.

Deuxième observation: non seulement c'était un huis clos, mais il est impossible de savoir ce que les 20 «représentants communautaires» et «experts» ont soumis comme mémoires, qui ils sont et comment ils ont été choisis. Il semblerait bien que ces participants ont eu accès à de l'information privilégiée avant même l'annonce de cette nomination pour être prêts. Comment fournir ses commentaires à titre de citoyen engagé si on n'a pas accès à ces renseignements?

Troisième observation: cinq villes ont été ciblées pour cette «consultation». À 20 participants par ville, cela fait 100 mémoires à digérer avant de publier un rapport à la mi-janvier. Veut-on vraiment connaître l'avis des Canadiens sur les langues officielles si le rapport est attendu à la mi-janvier? Combien de Canadiens seront prêts à faire part de leur opinion dans de telles conditions?

Pourtant, la ministre Josée Verner a présenté cette consultation de la façon suivante: «Nous avons besoin de connaître vos idées et votre point de vue sur les enjeux relatifs à la dualité linguistique et aux communautés de langue officielle en situation minoritaire. Votre contribution est indispensable. Elle nous aidera à façonner notre stratégie et à guider nos prochaines décisions.»

Pourtant, la consultation parle de transparence, d'imputabilité, de redevabilité et de modernisation gouvernementale. Selon l'expérience de cette première consultation, qu'en pensez-vous?

Réjean Beaulieu  
Vancouver, le 4 décembre 2007

## LIBRE OPINION

## Des efforts à conjuguer pour le français

DIANE DE COURCY  
Présidente de la Commission scolaire de Montréal

Faire comprendre la grammaire aux élèves, les mots et leur musique, c'est la clé de la réussite scolaire. Au-delà des enjeux liés à son apprentissage, nous souhaitons léguer aux générations futures la fierté et la passion du français, notre langue, notre identité. Comme commission scolaire francophone la plus importante au Québec, en milieu urbain montréalais, là où le nombre de citoyens parlant le français à la maison diminue de façon préoccupante, nous assumons totalement notre mission et voulons apporter une contribution tangible à la vie en français chez nous et, plus encore, à la pérennité du français à Montréal.

Est-il besoin de référer à *La grammaire est une chanson douce*, de l'écrivain Erik Orsenna, pour comprendre que «la grammaire des mots et celle de la musique se ressemblent»? Les enseignants le savent mieux que quiconque. Transmettre cet amour des mots et de la langue est un de leurs défis quotidiens. Nous saluons leur persévérance et partageons leur passion. D'ailleurs, bien avant que ne s'engage le récent débat sur l'apprentissage du français au Québec, la Commission scolaire de Montréal (CSDM) s'affairait à préparer un important projet: mobiliser ses enseignants autour de la qualité du français.

C'est en raison du rôle de passeurs de culture des enseignants que la CSDM mise sur leur expertise ainsi que sur leur capacité à trouver des solutions aux problématiques auxquelles ils font face. Ce sont eux qui, quotidiennement, travaillent avec les élèves et sont témoins de leurs lacunes et de leurs forces, des lacunes et des forces de nos approches pédagogiques. C'est aussi grâce à eux que nombre d'élèves motivés ont développé le goût de la lecture ou de l'écriture. Mais

devant l'importance de la maîtrise du français dans toutes les matières, il faut donner la piqûre des mots à plus d'élèves encore, en particulier aux garçons.

Ce débat appartient à ceux qui enseignent le français et qui font l'école. Il est temps qu'ils aient la parole et qu'ils occupent l'avant-scène. On a vu trop de ces gens qui méconnaissent l'école s'improviser experts sans apporter quoi que ce soit de concret ou, minimalement, de constructif. Pour faire évoluer l'apprentissage du français, tous devront conjuguer leurs efforts.

## Quand «consultation» rime avec «action»

À la CSDM, l'apprentissage du français est bien davantage qu'une priorité: c'est notre lieu commun. Si nos élèves ont la chance d'étudier dans une métropole francophone où se côtoient des dizaines de cultures différentes plus riches les unes que les autres, il est d'autant plus important de veiller à ce que l'apprentissage de la langue française, langue publique commune souhaitée, réponde aux besoins de tous, des immigrants comme des Québécois dits de souche. Or, comme l'indique l'étude récente du Centre international pour l'évaluation des apprentissages scolaires (CIEAS), c'est au Québec que le niveau de lecture des familles est le plus bas, tous milieux confondus.

Le 14 novembre dernier, le conseil des commissaires de la CSDM a décidé d'organiser une grande consultation auprès de tous ses enseignants, y compris ceux en classes d'accueil. Le but? Les entendre réagir à un plan d'action portant sur l'amélioration de l'enseignement du français et recueillir leurs suggestions. Le principal objectif de ce plan consiste à rehausser les habiletés en lecture et en écriture des élèves, du préscolaire jusqu'au terme de leur parcours scolaire, que celui-ci prenne fin au secondaire, à la forma-

tion professionnelle ou à l'éducation des adultes. Le plan soumis comportera plusieurs axes, dont des activités d'éveil à la lecture et des stratégies pour en guider l'apprentissage. [...]

Etant donné le lien reconnu par les recherches entre le succès précoce en lecture et le succès scolaire ultérieur ainsi que celui dans les autres disciplines, il nous faut élaborer de nouveaux outils qui faciliteront la pratique pédagogique quotidienne des enseignants. À titre d'exemple, que faire pour les nombreux élèves du primaire qui perdent leurs repères une fois entrés au secondaire? Peut-on penser organiser des sessions conjointes de travail avec des enseignants du dernier cycle du primaire et du premier cycle du secondaire afin de faciliter la transition? Mettre sur pied des activités institutionnelles de promotion et d'amélioration du français oral et écrit? Donner accès à plus de dictionnaires et de grammaires? Jumeler des bibliothèques scolaires, des bibliothèques municipales et des bibliothèques virtuelles?

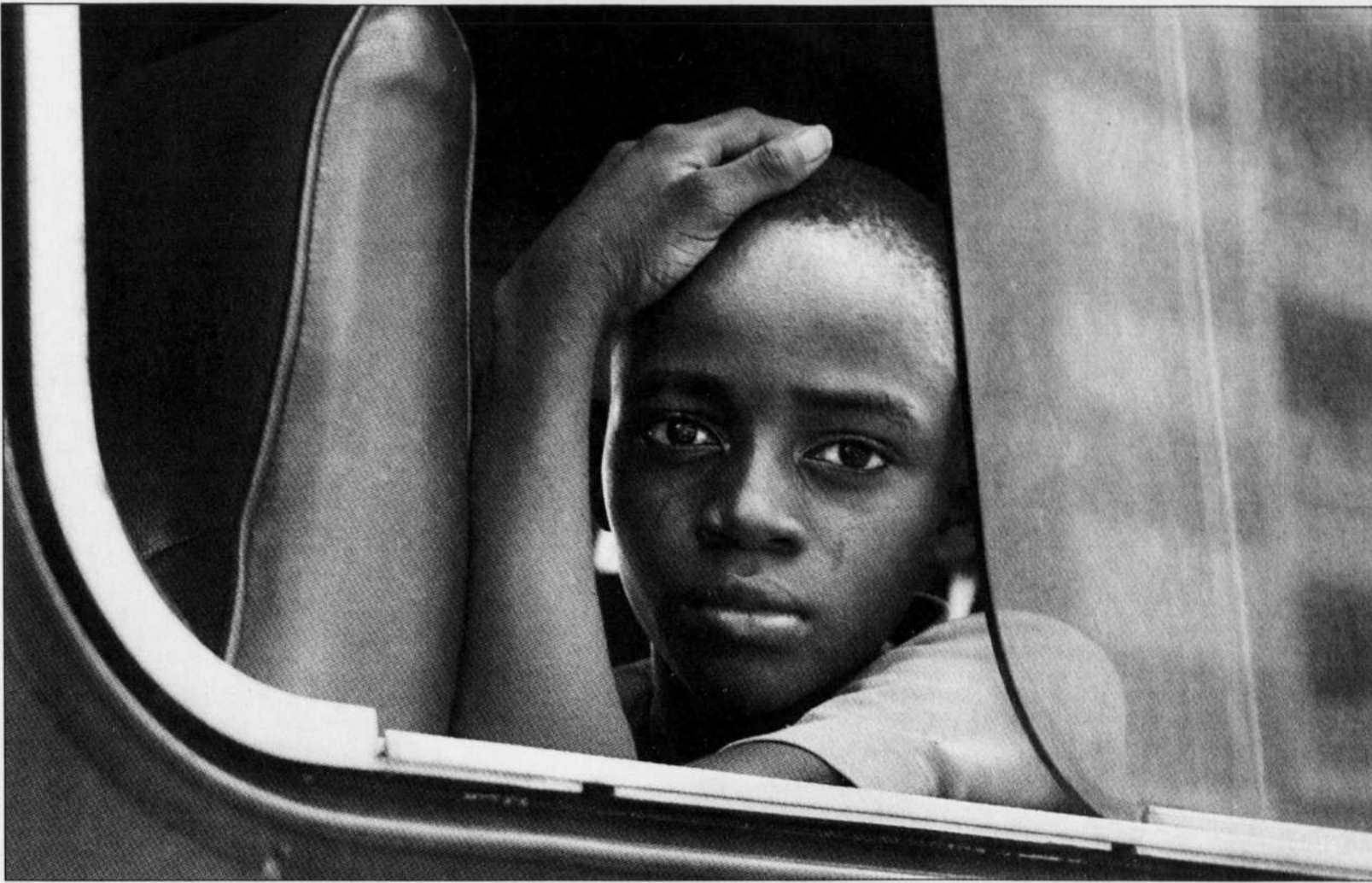
Créer un groupe de travail rapprochant les cégeps et la CSDM afin de trouver des moyens de réduire les écarts en français observés à l'arrivée au collégial? Réfléchir sur la formation initiale des enseignants à l'université? Ce sont autant de discussions qui ont présentement cours à la CSDM pour élaborer des modèles prometteurs ou conserver des moyens qui ont fait leurs preuves, comme la dictée...

L'avenir est loin d'être simple. C'est pourquoi nous voulons conjuguer nos efforts à ceux de toute une communauté éducative et faire en sorte que le plan d'action ait des répercussions positives sur l'apprentissage du français dans nos établissements scolaires. C'est un défi que l'école publique, particulièrement, doit relever. Le bon sens des uns et l'expertise des autres devraient très certainement donner de bons résultats... scolaires.



Serge Truffaut

## IDÉES



Certains immigrants combattent l'assimilation de leurs enfants en les envoyant en stage ou en immersion linguistique dans leur pays natal.



Lise Payette

## Au suivant!

Chaque fois que Karlheinz Schreiber ouvre la bouche, il déboulonne une statue. Il aurait probablement pu remettre une liste de noms importants d'un seul coup, mais on dirait qu'il prend plaisir à faire durer le suspense. Il aime faire trembler le monde politique. Il n'a qu'à mentionner un nom et le mal est fait. Il prend son temps, il sème à petites doses. C'est en fait le seul plaisir qu'il lui reste, et c'est son arme la plus sûre pour gagner un semblant de liberté à laquelle il estime avoir droit. Il s'amuse à faire danser les hommes politiques et autres valets qui gravitent autour de ces personnages de pouvoir et tiennent dans leurs mains les destinées des peuples. Pourquoi s'en priverait-il? Il est tellement évident que ça l'amuse. Ça en devient presque gênant. Il joue ses cartes une à une, sans se presser. Il en a probablement plein sa manche.

Cet homme n'est pas fou. Il manipule avec une dextérité remarquable. C'est un artiste du silence ou de la dénonciation, c'est selon. Il tourne toujours sa langue sept fois dans sa bouche avant de lâcher un nom. Il sait à quoi il s'expose, et c'est pourquoi il joue de prudence. Il distribue parcimonieusement les rôles de sa comédie dramatique et va ramasser au passage ceux qu'il veut montrer du doigt. Ses aveux seront toujours volontaires et non des accidents de parcours.

Nous sommes là, devant nos écrans de télévision, à attendre le prochain assassinat public de M. Schreiber. Parlera-t-il franchement ou choisira-t-il d'insinuer des liens douteux afin de faire peur à ceux qui tremblent déjà?

Ce spectacle est sans doute amusant pour certains mais sûrement dangereux aussi. Il s'ajoute pour nous, le monde ordinaire, à une longue série de révélations déstabilisantes sur le monde politique qui nous entoure, et il finit par tuer le peu d'illusions qu'il nous restait en ceux qui nous représentent sur la scène politique. Le cynisme s'installe et nous nous rendons compte que nous sommes les seuls vrais perdants de ces tristes histoires, convaincus que nous sommes qu'eux seuls s'en tireront.

## Le cynisme et la démocratie

C'est l'eau et le feu. Ils ne vont pas bien ensemble. Ils ne font jamais bon ménage. Le cynisme rongé la démocratie, car il affaiblit terriblement la confiance que la population doit avoir envers ses dirigeants pour que le système fonctionne. Encore faudrait-il que les dirigeants, eux, soient au-dessus de tout soupçon. Ce qui devient de plus en plus rare.

Ici, chaque fois qu'un citoyen répond qu'il ne veut pas d'élections ou chaque fois qu'il décide de ne pas aller voter, il y a lieu de s'inquiéter. Il suffit d'examiner la situation tragique dans laquelle nous nous retrouvons à Québec comme à Ottawa ces temps-ci, avec des gouvernements minoritaires et des partis d'opposition incapables de déclencher des élections parce qu'incapables de les gagner, pour comprendre à quel point notre démocratie est fragile.

Dans un pays où tout le monde trouve normal de payer beaucoup mieux ses joueurs de hockey que ses politiciens, les Karlheinz Schreiber ont un beau terrain de jeu. Ce n'est pas demain la veille qu'ils cessent de se promener dans les couloirs du pouvoir avec des enveloppes brunes, cherchant désespérément celui qui sera sensible à leurs largesses.

Peut-être que nous sommes prêts pour un grand ménage. Surtout que les exemples récents véhiculés par la commission Gomery et maintenant par l'affaire Schreiber ne sont que la pointe de l'iceberg. Nous le savons instinctivement. Nous ne leur accordons même plus le bénéfice du doute. C'est un peu ça, le cynisme. Nous en sommes tous atteints, à un degré ou à un autre.

Il y a tous les autres scandales camouflés, balayés sous le tapis, étouffés dans l'œuf, qui nous passent sous le nez sans que les détails soient jamais connus. Ceux qu'on éteint en «démisionnant» de force un ou quelques responsables. Ceux qu'on s'empresse de faire disparaître des premières pages des journaux en créant de toutes pièces une manchette plus intéressante, spécialité des firmes qui se spécialisent en traitement de crises et qui se réjouissent quand le cadavre a disparu.

Vous arrive-t-il d'en avoir assez? Êtes-vous au bord de l'écoeurement? Je voudrais vous rassurer. C'est normal. Dans les circonstances, vaut mieux être écoeuré qu'indifférent. L'indifférence serait fatale.

## Les chiffres qui font peur aux Québécois

MAMADOU CELLOU BARRY  
Docteur en études urbaines

Les données publiées mardi sur l'immigration et sur la langue à partir du recensement de 2006 ont suscité des réactions diverses chez les Québécois. Les francophones trouvent ces chiffres inquiétants pour l'avenir de la langue française au Québec et à Montréal pendant que les anglophones se réjouissent du fait que leur poids démographique soit stable dans la Belle Province.

Or, si on en croit les chiffres de Statistique Canada, les transferts linguistiques enregistrés chez les immigrants, pour une première fois, se sont faits en faveur du français. De plus, la langue parlée au domicile par les immigrants demeure le français.

Qui perd vraiment avec ces résultats? Ce ne sont pas les francophones du Québec. Ce sont plutôt les immigrants et les francophones hors Québec. À la lumière de ces chiffres et des réactions qu'ils ont suscitées, posons-nous la question: qu'est vraiment francophone à Montréal et au Québec?

## De quels francophones s'agit-il?

Il existe une confusion dans l'utilisation du terme «francophone» au Québec. Un francophone est en principe une personne capable de s'exprimer en français, que sa langue maternelle soit le français ou non. Or on a tendance à utiliser ce terme pour désigner les Québécois blancs de langue française alors qu'il fait référence à toute personne qui parle le français, qu'il soit marocain, sénégalais ou québécois d'origine et qui a le français pour langue maternelle.

Comme Guinéen, c'est ici que j'ai commencé à douter de mon statut de francophone. Avec tous les vocables que les politiciens, les scientifiques et les natifs d'ici ont créés pour nous distinguer des Québécois blancs dits de souche, il est devenu difficile pour le commun des immigrants de savoir à quelle catégorie il appartient. Minorité visible? «Importé»? Minorité ethnoculturelle? Minorité audible? Communauté culturel-

le? Ces vocables, au lieu de rapprocher les immigrants des natifs d'ici, favorisent plutôt leur stigmatisation.

Le *Petit Robert* est encore plus clair quant à la définition du terme «francophone»: «Qui parle habituellement le français, au moins dans certaines circonstances de la communication, soit comme langue maternelle, soit comme langue seconde.» Si on s'appuie sur cette définition, force est de reconnaître que les francophones ont connu un accroissement depuis le recensement de 2001.

Les Africains précités ne sont donc pas des francophiles qui aiment le français, comme on le prétend souvent. Ils vivent en francophones, mangent en francophones, pensent et écrivent en francophones. Ils sont simplement des francophones, comme il existe une Afrique et un Maghreb francophones. Finalement, il ne faut pas perdre de vue que les immigrants dont les enfants vivent le phénomène du transfert linguistique développent des stratégies pour l'apprentissage de la langue d'origine.

## Transferts linguistiques

Le fait que les immigrants aient massivement délaissé (50 %) leur langue maternelle au profit du français ne semble inquiéter personne au Québec. Ce phénomène est plutôt perçu comme une bonne chose par la majorité blanche. Au Québec, le français était la langue la plus souvent parlée à la maison par 81,8 % de la population. De plus, seulement 7,6 % des gens parlaient une langue autre que le français ou l'anglais à la maison.

Visiblement, le fait que les immigrants parlent le français à la maison est associé à une preuve d'intégration pour les francophones. Or il s'agit davantage d'assimilation. [...] Par exemple, des familles d'Afrique subsaharienne vivant à Montréal (Mali, Sénégal, Cameroun et République démocratique du Congo) vivent un véritable drame culturel devant la perte des traditions linguistiques (et aussi culinaires) chez leurs enfants.

Certaines familles combattent ce phénomène en envoyant leurs enfants en stage ou en immersion linguistique dans leur pays natal afin qu'ils apprennent la langue de leurs parents. Les stratégies développées par ces familles immigrantes pour contrer l'assimilation se font parfois au détriment du développement de leurs enfants, qui ne peuvent pas poursuivre leurs études dans les mêmes conditions que leurs congé-

nères québécois. Le désir fou des parents immigrants de vouloir intégrer à tout prix leurs enfants à la société québécoise leur a fait perdre de vue la préservation des traditions linguistiques du pays natal.

Or «intégration» ne signifie pas forcément «assimilation» si on tient compte de la raison d'être de l'interculturalisme québécois. Mais le discours officiel n'est pas clair en ce qui concerne la finalité du transfert linguistique et de ses conséquences sur les immigrants. L'objectif visé consiste-t-il à franciser les immigrants pour pouvoir communiquer ou à les déposséder de leur langue d'origine? Il est donc primordial de s'interroger à propos de la pertinence de l'utilisation de la langue parlée à la maison comme indicateur de francisation des immigrants au Québec.

## Immigrants perdants

Il faut aussi s'interroger sur les véritables perdants d'un transfert linguistique. Mon analyse me laisse croire que ce sont généralement les familles immigrantes qui y perdent lorsqu'il y a un transfert linguistique en faveur d'une autre langue comme le français. Les langues maternelles disparaissent progressivement au fil des générations chez la plupart des familles immigrantes, et particulièrement chez celles d'origine africaine.

Si le poids des immigrants augmente au Québec au détriment de la majorité blanche, cela s'explique par l'augmentation du taux d'immigration depuis 2001. Les chiffres de Statistique Canada confirment cette réalité déjà attendue. Le Québec a accru son taux d'immigration depuis 2001, et on s'attend à ce que ce choix ait des conséquences futures sur la composition démographique de la population d'ici.

Les conséquences de ce choix de société commencent à poindre, comme le montrent les données tirées du recensement de Statistique Canada. Nous devons assumer collectivement cette responsabilité au lieu de jouer à l'autruche. Tous les spécialistes sont d'ailleurs unanimes à reconnaître que l'augmentation récente du taux d'immigration ne va pas radicalement bouleverser la société québécoise. Même si le poids de la majorité blanche diminue, elle restera la principale force démographique et économique pour longtemps encore au Québec et à Montréal. C'est cette réalité que la majorité blanche doit comprendre.

## Les francophones au-delà des statistiques

LISE ROUTHIER-BOUDREAU  
Présidente de la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada

Le 4 décembre dernier, la productrice Monique Simard était invitée à commenter les données linguistiques du recensement de 2006 à l'émission *Dominique Poirier en direct*, à l'antenne de RDI. Selon Mme Simard, les données du recensement montrent que, «pour les francophones hors Québec, la bataille est presque perdue» et que, pour parler français, il faut déménager au Québec.

Ce n'est pas la première fois qu'on annonce la mort des communautés francophones et acadienne. On le fait à chaque recensement, ou presque. Mais cela ne signifie pas pour autant que ce soit la réalité. Pour en avoir le cœur net, allez voir en Alberta, où les écoles de langue française sont remplies à craquer. Allez aussi voir en Ontario, où la population francophone de Toronto croît au rythme d'une immigration régulière et diversifiée. Allez vous promener à l'Île-du-Prince-Édouard, où il s'est créé plusieurs écoles de langue française au cours des dernières années et où, pour la première fois depuis très longtemps, il y a une croissance du nombre de foyers où on parle le plus souvent le français. Et j'en passe.

Certes, les chiffres du recensement de 2006 sont préoccupants. La population francophone vieillit, son poids relatif diminue. Mais on parle tout de même de près d'un million de personnes qui partagent le français comme langue maternelle! Et c'est sans compter toutes les personnes qui, sans avoir le français comme langue maternelle, le pratiquent comme langue d'usage principale.

Mme Simard pourrait rétorquer que les chiffres du recensement révèlent que 39 % des francophones ne parlent pas le français le plus souvent à la maison. Comme n'importe quelle autre statistique, il faut bien voir quel genre de réalité ce chiffre illustre. Il y a un bon nombre de francophones qui ont des conjoints de langue anglaise et, par conséquent, qui parlent le plus souvent l'anglais à la maison.

## Chiffres réducteurs

Cela n'empêche pas plusieurs d'entre eux de s'engager en français dans la vie de leur communauté, d'envoyer leurs enfants à l'école française et de réclamer des services en français. À preuve, les données du recensement montrent que sur trois francophones qui parlent le plus souvent l'anglais à la maison, il y en a au moins un qui y parle aussi régulièrement le français.

Mais tous ces arguments tournent autour de

chiffres auxquels on réduit trop souvent les francophones et les Acadiens qui vivent à l'extérieur du Québec, des chiffres qu'on interprète souvent de façon très simpliste et sans nuances pour annoncer encore une fois notre disparition.

Les communautés francophones et acadienne sont bien plus que des chiffres. Ce sont des gens qui veulent vivre en français et qui, depuis très longtemps, travaillent d'arrache-pied pour se donner les moyens de le faire. Le nombre d'écoles (plus de 600), de médias communautaires (près de 50), de centres culturels, d'artistes, de réseaux d'accueil et d'intégration des nouveaux arrivants, d'entrepreneurs et de réseaux de développement économique, tout cela traduit cette volonté et cette détermination à vivre en français.

Le Québec a d'ailleurs tout intérêt à appuyer nos efforts et à travailler avec nous pour que la francophonie rayonne partout au pays. Autant que le Québec, les communautés francophones et acadienne ont à cœur l'avenir du fait français en terre d'Amérique. Au lieu de faire une croix — de façon sommaire et prématurée — sur la francophonie à l'extérieur du Québec, Mme Simard devrait se rappeler que la force du Québec comme société francophone en Amérique du Nord passe non pas par l'isolement mais par une francophonie qui dépasse largement ses frontières.



Karlheinz Schreiber

CHRIS WATTIE REUTERS

## L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Gérald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise; Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Brian Myles (justice et faits de société), Clairandré Cauchy (Général), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Benoit Munger (responsable du site Internet), Emilie Folie-Boivin, Vincent Cauchy (communis internet) Laurence Clavel (pupitre), Philippe Papineau (pupitre), Louise-Maude Rioux Souky (Santé), Pauline Gravel (sciences), Michel Garneau (caricaturiste), Diane Précourt (responsable des pages thématiques), Martin Duclos, Michèle Malenfant et Christine Dumazes (correcteurs), Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Belair (théâtre et cahier Culture), Julie Carpentier (pupitre), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Stéphane Baillargeon (reporter), Paul Cauchon (médias), Caroline Montpetit (livres), Odile Tremblay (cinéma) Isabelle Paré (culture); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Eric Desrosiers, Claude Turcotte, François Desjardins; à l'information internationale: Jean-Pierre Legault (pupitre international et page éditoriale), Claude Lévesque, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique: Hélène Buzzetti et Alec Castonguay (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dutrisac (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; Amélie Gaudreau (secrétaire à la rédaction), Emilie Parent Bouchard, Etienne Plamondon-Emond (commis à la rédaction). La documentation: Gilles Paré (directeur), Manon Derome, Olivier Spécie (Québec), Monique Bhérier (Ottawa). LA PUBLICITÉ Amélie Bessette, Jean de Billy, Jean-François Bossé, Dave Cameron (directeur adjoint), Julie Chrétiën, Marlene Côté, Christiane Legault, Amélie Maltais, Claire Paquet, Genevieve Pierrat, Chantal Rainville, Martine Riopelle, Isabelle Sanchez, Nadia Sebati, Mélisande Simard (publicitaires), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire). LA PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Michel Bernatchez, Johanne Brunet, Danielle Clavel, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zernatis, Olivier Zuida. INFORMATIQUE Yanick Martel (responsable). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Caroline Simard (responsable service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Rachelle Leclerc, Jean-Robert Divers (responsable promotion). L'ADMINISTRATION Stéphane Roger (contrôleur), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudette Beliveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Monique Proteau, Danielle Ross.

## ACTUALITÉS

## UPA

**M. Lacasse, un producteur laitier de Saint-Vallier-de-Bellechasse âgé de 48 ans, cultive ses contacts avec les gens de la base depuis longtemps, mais il a aussi fait ses classes au sein de diverses instances de l'UPA**

SUIITE DE LA PAGE 1

et 81 % de la mise en marché totale des produits agricoles. L'UPA et ses fédérations régionales ont aussi des bureaux dans 12 régions du Québec.

M. Pellerin avait reçu d'importants appuis pour cette campagne, notamment ceux de Marcel Groleau et de Jean-Guy Vincent, présidents respectifs des fédérations du lait et du porc. M. Lacasse, un producteur laitier de Saint-Vallier-de-Bellechasse âgé de 48 ans, cultive ses contacts avec les gens de la base depuis longtemps, mais il a aussi fait ses classes au sein de diverses instances de l'UPA. Il a été président de la Fédération régionale de l'UPA de Lévis-Bellechasse de 1990 à 1997. Il a par la suite été élu premier vice-président de l'UPA de 1997 à 2005, s'occupant en particulier du dossier de l'environnement. Toutefois, il déplorait alors l'absence de leadership collectif. Espérant devenir président général et voyant que M. Pellerin affichait toujours sa volonté de poursuivre pour un autre mandat, il décida en 2005 de jouer le tout pour le tout et de poser sa candidature. À la surprise de la plupart des gens, il a failli remporter la victoire. Il y avait là un signe évident de contestation du leadership de M. Pellerin. Le vote d'hier a confirmé que ce malaise existait encore, bien qu'il ne se trouve personne au sein de l'UPA pour contester la compétence de cet homme, né urbain et qui s'est converti à la production porcine à l'époque où le retour à la terre était une mode. Il a d'abord été président de la Fédération des producteurs de porcs et ensuite président de l'UPA pendant 14 ans. À propos du résultat serré d'hier, M. Lacasse n'a eu que ceci à dire: «Ce fut un choix difficile entre deux bons candidats.»

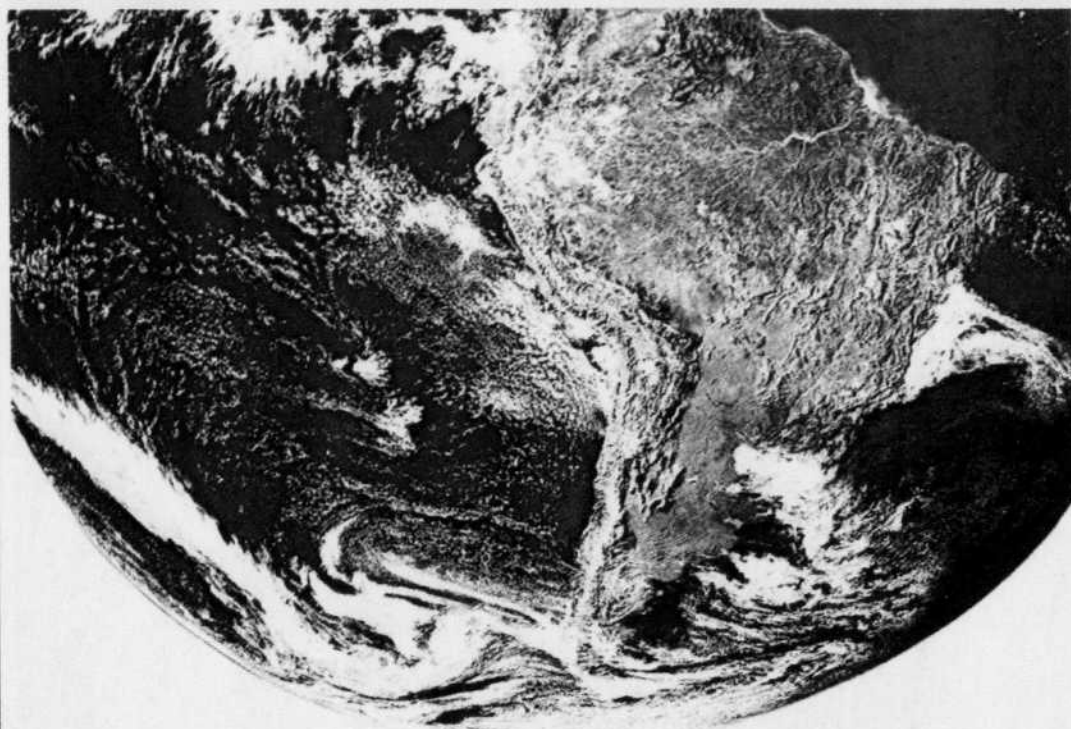
En aucun temps M. Lacasse n'a manifesté d'opposition contre les orientations générales de l'UPA, ce qui permet de penser qu'il poursuivra dans le même sens, dans la mesure où cela sera possible, bien sûr. Il y aura bientôt le rapport de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois. Les gouvernements du Québec et du Canada se préparent à redéfinir leurs ententes financières pour l'agriculture, soit la Financière agricole à Québec et le Cadre stratégique agricole à Ottawa. Hier, M. Lacasse a confirmé qu'il appuyait le projet de souveraineté alimentaire qui sera élaboré à l'UPA.

Outre la défaite de M. Pellerin, il y a aussi eu celle de Martine Mercier, première femme à occuper la vice-présidence à l'UPA. Elle est remplacée par Pierre Lemieux, producteur laitier et forestier qui s'est surtout fait connaître comme président de la Fédération des producteurs acéricoles du Québec depuis 15 ans. M. Lemieux a mené une bataille très courageuse pour l'instauration de la mise en marché collective chez les producteurs acéricoles. Cette lutte avait atteint une telle férocité que M. Lemieux a été incendié à deux reprises. Denis Bilodeau, un producteur bovin, a été réélu comme deuxième vice-président.

Le Devoir

## Rectificatif

Une erreur s'est glissée dans l'article intitulé «À quand le compostage à Montréal?» paru hier. Selon les estimations de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), les coûts de construction des usines de compostage dont la métropole aura besoin au cours des prochaines années s'élèvent à 300 millions de dollars et non à 300 000 \$ comme nous l'écrivions erronément.



## BALI

SUIITE DE LA PAGE 1

soigneusement orchestré, le Canada a immédiatement enchaîné avec une position similaire.

Les fonctionnaires canadiens sur place ont soutenu qu'il devait y avoir un «équilibre» entre l'environnement et la «prospérité économique». La déclaration canadienne affirme que la deuxième phase de Kyoto doit être «économiquement réaliste» et ne pas faire porter le fardeau des réductions à un pays en particulier. Les États-Unis ont ensuite pris le relais, affirmant que le prochain traité devait être «économiquement viable».

Le ministre de l'Environnement et le bureau du ministre John Baird ont refusé de fournir au *Devoir* le texte complet qui décrit la position canadienne défendue à Bali.

## Des cibles d'ici 2020?

Le Canada, les États-Unis et le Japon ont aussi affirmé qu'il était important de réduire substantiellement les émissions de gaz à effet de serre (GES) qui causent le réchauffement de la planète d'ici 2050, mais ils n'ont pas parlé de cibles de réduction à plus court terme, soit d'ici 2020. C'est pourtant cette fourchette (2013-2020) qui est actuellement négociée à Bali. L'Union européenne (UE) s'est notamment engagée à réduire d'au moins 20 % ses émissions de GES entre 2013 et 2020 par rapport au niveau de 1990. L'UE pourrait même en faire davantage si d'autres pays sont prêts à la suivre.

Le Canada a peut-être été silencieux à ce chapitre parce qu'il a fait une entorse importante au protocole de Kyoto dans son récent plan vert. En avril dernier, le gouvernement Harper a dit vouloir réduire ses GES de 20 % d'ici 2020, mais par rapport au niveau de 2006 et non pas de 1990, comme le stipule le traité. Or les cibles de la phase 2 de Kyoto seront probablement élaborées à partir de l'année de référence 1990, ce qui place le Canada dans une situation difficile.

Agir d'ici 2020 est d'ailleurs «urgent», selon 200 scientifiques du climat réunis par l'ONU hier à Bali. Les GES doivent se stabiliser, puis entamer une décroissance importante d'ici 10 ou 15 ans, ont-ils affirmé. Dans le cas contraire, la planète pourrait bien dépasser le point de non-retour et devoir vivre avec des catastrophes climatiques importantes, notamment des inondations, des sécheresses et des tempêtes. «Il n'y a pas de temps à perdre», ont soutenu les scientifiques dans une déclaration commune.

## Le Canada inquiète les autres pays

Plusieurs pays et groupes environnementaux n'ont pas apprécié les premiers gestes du Canada, du Japon et des États-Unis à la conférence de Bali. La Chine, dans un langage peu diplomatique, a accusé son rival japonais de vouloir «saboter» le processus de négociations. Pékin a d'ailleurs surpris bien des observateurs en se disant prêt à faire des efforts importants dans le nouveau traité.

Présent à Bali, Steven Guilbeault, d'Équiterre, a soutenu que le trio Canada-Japon-États-Unis semblait vouloir faire avaler une «pilule empoisonnée» aux autres pays, question de faire échouer les négociations en mettant l'économie au centre des pourparlers. Une situation qui rend plusieurs pays «nerveux».

## MANIFESTE

SUIITE DE LA PAGE 1

d'ailleurs meurt à la fin d'un cancer de la gorge», racontait à l'AFP Jan Fabre, toujours grand fumeur à 49 ans.

Les images sont de la cinéaste belge Chantal Akerman. Le compositeur contemporain allemand Wolfgang Rihm signe la musique, jouée sur scène par l'Ensemble Recherche, qui compte 14 musiciens et deux chanteurs.

«Au départ, c'est Rihm qui est venu me voir pour me demander de travailler avec lui sur ce texte. C'est donc par hasard s'il revient aujourd'hui, alors que tout le monde est entré en guerre contre la cigarette et que le fumeur est un peu devenu le nouveau nègre de la société. Mais du coup, il semble avoir plus de force», se félicite l'artiste anversois, qui sera à Montréal pour la première fois en février prochain avec *L'Ange de la mort*, une performance chorégraphique doublée d'une installation vidéo.

## Contre l'ordre social

Dans l'acte de fumer, Jan Fabre voit d'abord la marque d'un choix individuel contre l'ordre social. «Je ne m'attaque pas aux non-fumeurs, je les respecte, mais ils doivent nous respecter en retour», dit-il.

«J'ai été très choqué par cette affaire aux États-Unis d'un employé renvoyé de son entreprise après avoir été contrôlé positif à la nicotine pour avoir fumé chez lui. Jusqu'où vont-ils aller? Je condamne cette société du contrôle, qui vise une sorte de dictature du bonheur, où

tout le monde doit faire de la gym, être en bonne santé, avoir l'air jeune, être beau et productif.»

Dans une mise en scène sobre, presque austère, les danseuses découpent rageusement des pages de publicité pour cosmétiques ou des photos de mode et s'amuse à les maltraiter, à les brûler avec leurs mégots. Elles font de même avec des affiches de George W. Bush et de Vladimir Poutine, qu'elles attifent de fausses moustaches ou de dents de vampire.

À l'écran, les fumeuses de Chantal Akerman (des danseuses de la troupe de Jan Fabre), belles et mystérieuses, jouent des volutes de leurs clopes.

«Ce qui m'intéresse aussi, c'est bien sûr l'aspect esthétique et sensuel qu'il y a dans l'acte de fumer. Dans le film, on perçoit dans la gestuelle des fumeuses à quel point celle-ci rejoint l'histoire du cinéma. Il y a un nombre tellement important de scènes de films où un homme et une femme fument, s'échangent du feu, c'est extrêmement érotique», dit Jan Fabre.

Enfant terrible de l'art contemporain, Jan Fabre se défend de verser volontairement dans la provocation. «Je suis une erreur parce que je ne sais pas faire semblant», clame la comédienne dans son spectacle. Artiste associé du Festival d'Avignon en 2005, il avait fait scandale avec deux spectacles violents et dérangeants, *L'Histoire des larmes* et *Je suis sang*. Le plasticien a été invité pour la cinquième fois à la Biennale de Venise l'été dernier. Dessins, sculptures, photos, vidéos et ins-

tallations s'entrecroisent dans son œuvre boulimique.

## Démésure

Cet artiste né à Anvers, où il a établi sa compagnie Troubleyn (du nom de sa mère), hérite la démesure et les images fortes. Dans les années 70, ses *money performances* le mettaient en scène brûlant des liasses de billets de banque innocemment prêtés par les spectateurs et dessinant avec les cendres pour critiquer l'art devenu marchandise.

Il aborde volontiers les sujets les plus tabous, la mort, la maladie, la guerre, le sexe. Épris de zoologie et du Moyen Âge, il aime le vivant, l'organique, à commencer par le corps humain et tous ses fluides (sang, urine, salive, larmes, sperme), qu'il inscrit souvent au cœur de ses œuvres scéniques et visuelles. Celles-ci tantôt écoeurent par leur «grossièreté» ou leur poésie fumeuse, tantôt séduisent par leur intensité esthétique, mais elles laissent rarement indifférent.

«Je suis un artiste sacrément sérieux... excepté que, dans tout ce sérieux, il y a beaucoup d'humour», confiait-il l'été dernier au quotidien belge *Le Soir*. «Je m'amuse de moi-même.» Après le Palais de la musique d'Athènes, où il a reçu, fin novembre, un accueil plutôt timide de la part du public, son projet poursuit sa tournée dans onze villes européennes.

Le Devoir

## SCHREIBER

SUIITE DE LA PAGE 1

une trentaine de noms. Mardi prochain, M. Schreiber comparaitra une fois de plus, en compagnie de deux dirigeants de l'ancienne boîte de lobbying GCI. Brian Mulroney comparaitra pendant quatre heures jeudi.

Les partis d'opposition ont reconnu que les allégations de M. Schreiber doivent être prises avec un grain de sel pour le moment. «J'ai de sérieux doutes sur sa crédibilité et ne suis prêt à accepter sa versions des faits que si elle est appuyée par des documents ou par des témoins qui confirment les renseignements qu'il donne», a dit le député néo-démocrate Joe Comartin. Pour l'instant, personne ne confirme la thèse des commissions secrètes.

## Des commissions secrètes

La séance d'hier a été intéressante car elle a permis à M. Schreiber d'étayer sa théorie sur les commissions secrètes que l'ex-premier ministre Mulroney aurait selon lui touchées, théorie d'abord révélée dans une lettre dont *Le Devoir* faisait état hier. Les sommes, que M. Schreiber ne quantifie pas, auraient transité par la compagnie de lobbying GCI et auraient servi à récompenser M. Mulroney pour avoir favorisé l'achat par Air Canada de 34 appareils Airbus au coût de 1,8 milliard de dollars.

Au moment de la transaction, en 1988, Air Canada était encore une société de la Couronne, et il était connu que 12 des 15 membres du conseil d'administration nommés par le gouvernement de M. Mulroney avaient des liens étroits avec le parti. L'un d'eux était Frank Moores, ex-premier ministre conservateur de Terre-Neuve et lobbyiste chez GCI pour Airbus. Une fois ses liens avec Airbus révélés, M. Moores avait démissionné. M. Moores est aujourd'hui décédé.

Les commissions — à ne pas confondre avec les 300 000 \$ dont le versement par M. Schreiber est confirmé par les deux parties — auraient été remises à M. Mulroney pour services rendus quand il était encore à la tête du pays. Selon M. Schreiber, c'est Fred Doucet, ex-chef de cabinet de M. Mulroney recyclé dans le lobbying chez GCI, qui lui aurait révélé le pot aux roses en demandant que des sommes destinées à Brian Mulroney transitent par un avocat de Genève.

Il a raconté la scène ainsi. «J'ai été soufflé. «De quoi parles-tu? Pourquoi diable envoyer de l'argent à Genève pour Mulroney? Pour quoi faire?» Et c'est là que j'ai obtenu cette réponse incroyable: Airbus. J'ai donc demandé en quoi M. Mulroney avait quoi que ce soit à voir avec Airbus. Et alors, Fred Doucet m'a dit: «Es-tu naïf ou quoi?» Ensuite, je suis allé voir Frank Moores. Je lui ai rappelé que c'était une entente entre des partenaires européens et le gouvernement. De quoi diable Fred parlait-il donc? Et Moores m'a dit de laisser tomber, de ne plus parler de cela, que cela ne me concernait pas. J'étais troublé.»

Fred Doucet n'a pas rappelé *Le Devoir* hier. Plus tard, toujours en réponse aux questions de la blogiste Carole Lavallée, M. Schreiber a ajouté: «J'ai failli perdre connaissance. Je savais comment l'entente avait été structurée. Je ne comprenais pas pourquoi GCI devait payer Brian Mulroney.»

Il a ensuite laissé tomber cette phrase sibylline mais assassine: «Il y avait une entente qui remontait au début des années 80. Si Brian Mulroney devenait premier ministre, tout le monde devait recevoir quelque chose, et je pourrais vous fournir une longue liste. Frank Moores et, plus tard, GCI seraient la firme de lobbying attirée, et quand M. Mulroney ne serait plus premier ministre, il intégrerait GCI pour gagner sa croûte.» M. Mulroney a pris la tête du Parti progressiste-conservateur en 1983 et est devenu premier ministre la même année.

## De l'argent aux origines douteuses

M. Schreiber a en outre confirmé que les 300 000 \$ qu'il a versés à Brian Mulroney en 1993 et 1994 provenaient d'un compte bancaire dans lequel se trouvaient les commissions de la compagnie Thyssen. M. Schreiber représentait Thyssen, qui voulait construire une usine de blindés en Nouvelle-Écosse, à Bear Head. À la suite d'une lettre du gouvernement canadien selon laquelle le feu vert serait accordé à ce projet, Thyssen a versé 3,9 millions à l'entremetteur. L'usine n'a jamais été construite.

Le libéral Robert Thibault a trouvé intéressante cette affirmation. «Nous savons qu'il en a plus à apprendre», a-t-il lancé. M. Thibault a noté que les 300 000 \$ touchés par M. Mulroney «n'auraient pas existé si le gouvernement Mulroney n'avait pas signé une entente avec Thyssen pour le projet Bear Head.»

Le Devoir

Le Devoir Avec l'Agence France-Presse et AP

## MANIFESTE

SUIITE DE LA PAGE 1

d'ailleurs meurt à la fin d'un cancer de la gorge», racontait à l'AFP Jan Fabre, toujours grand fumeur à 49 ans.

Les images sont de la cinéaste belge Chantal Akerman. Le compositeur contemporain allemand Wolfgang Rihm signe la musique, jouée sur scène par l'Ensemble Recherche, qui compte 14 musiciens et deux chanteurs.

«Au départ, c'est Rihm qui est venu me voir pour me demander de travailler avec lui sur ce texte. C'est donc par hasard s'il revient aujourd'hui, alors que tout le monde est entré en guerre contre la cigarette et que le fumeur est un peu devenu le nouveau nègre de la société. Mais du coup, il semble avoir plus de force», se félicite l'artiste anversois, qui sera à Montréal pour la première fois en février prochain avec *L'Ange de la mort*, une performance chorégraphique doublée d'une installation vidéo.

## Contre l'ordre social

Dans l'acte de fumer, Jan Fabre voit d'abord la marque d'un choix individuel contre l'ordre social. «Je ne m'attaque pas aux non-fumeurs, je les respecte, mais ils doivent nous respecter en retour», dit-il.

«J'ai été très choqué par cette affaire aux États-Unis d'un employé renvoyé de son entreprise après avoir été contrôlé positif à la nicotine pour avoir fumé chez lui. Jusqu'où vont-ils aller? Je condamne cette société du contrôle, qui vise une sorte de dictature du bonheur, où

tout le monde doit faire de la gym, être en bonne santé, avoir l'air jeune, être beau et productif.»

Dans une mise en scène sobre, presque austère, les danseuses découpent rageusement des pages de publicité pour cosmétiques ou des photos de mode et s'amuse à les maltraiter, à les brûler avec leurs mégots. Elles font de même avec des affiches de George W. Bush et de Vladimir Poutine, qu'elles attifent de fausses moustaches ou de dents de vampire.

À l'écran, les fumeuses de Chantal Akerman (des danseuses de la troupe de Jan Fabre), belles et mystérieuses, jouent des volutes de leurs clopes.

«Ce qui m'intéresse aussi, c'est bien sûr l'aspect esthétique et sensuel qu'il y a dans l'acte de fumer. Dans le film, on perçoit dans la gestuelle des fumeuses à quel point celle-ci rejoint l'histoire du cinéma. Il y a un nombre tellement important de scènes de films où un homme et une femme fument, s'échangent du feu, c'est extrêmement érotique», dit Jan Fabre.

Enfant terrible de l'art contemporain, Jan Fabre se défend de verser volontairement dans la provocation. «Je suis une erreur parce que je ne sais pas faire semblant», clame la comédienne dans son spectacle. Artiste associé du Festival d'Avignon en 2005, il avait fait scandale avec deux spectacles violents et dérangeants, *L'Histoire des larmes* et *Je suis sang*. Le plasticien a été invité pour la cinquième fois à la Biennale de Venise l'été dernier. Dessins, sculptures, photos, vidéos et ins-

tallations s'entrecroisent dans son œuvre boulimique.

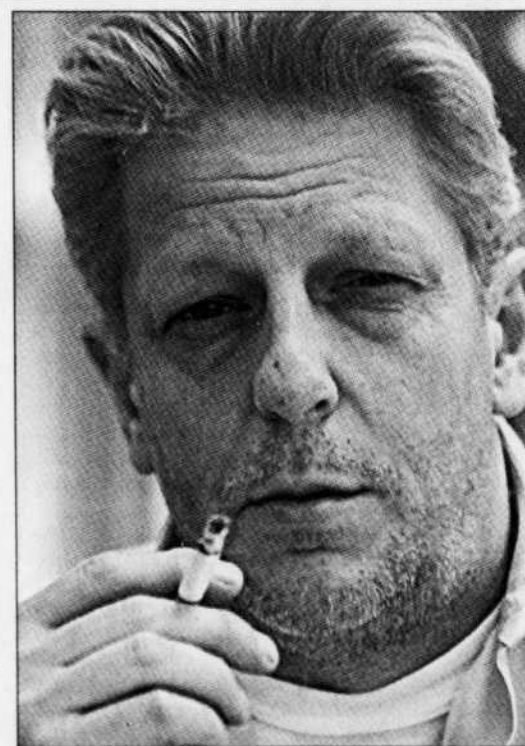
## Démésure

Cet artiste né à Anvers, où il a établi sa compagnie Troubleyn (du nom de sa mère), hérite la démesure et les images fortes. Dans les années 70, ses *money performances* le mettaient en scène brûlant des liasses de billets de banque innocemment prêtés par les spectateurs et dessinant avec les cendres pour critiquer l'art devenu marchandise.

Il aborde volontiers les sujets les plus tabous, la mort, la maladie, la guerre, le sexe. Épris de zoologie et du Moyen Âge, il aime le vivant, l'organique, à commencer par le corps humain et tous ses fluides (sang, urine, salive, larmes, sperme), qu'il inscrit souvent au cœur de ses œuvres scéniques et visuelles. Celles-ci tantôt écoeurent par leur «grossièreté» ou leur poésie fumeuse, tantôt séduisent par leur intensité esthétique, mais elles laissent rarement indifférent.

«Je suis un artiste sacrément sérieux... excepté que, dans tout ce sérieux, il y a beaucoup d'humour», confiait-il l'été dernier au quotidien belge *Le Soir*. «Je m'amuse de moi-même.» Après le Palais de la musique d'Athènes, où il a reçu, fin novembre, un accueil plutôt timide de la part du public, son projet poursuit sa tournée dans onze villes européennes.

Le Devoir



Jan Fabre

AGENCE FRANCE-PRESSE

## LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration : 514-985-3333

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle. Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimeries Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse-Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans *Le Devoir*. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 90, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0888. Dépôt légal: Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007.

## Comment nous joindre ?

## La rédaction

Au téléphone 514-985-3333  
Par télécopieur 514-985-3360  
Par courrier redaction@ledevoir.com

## La publicité

Au téléphone 514-985-3399  
Par télécopieur 514-985-3390  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

## Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344  
Par télécopieur 514-985-3340  
Par courrier avisdev@ledevoir.com

## Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322  
Par télécopieur 514-985-3340

## Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355  
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30  
Par télécopieur 514-985-5967  
Par courrier abonnements@ledevoir.com  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

## L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346  
Par télécopieur 514-985-3390